

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION



REVUE MENSUELLE

SOMMAIRE

PÉDAGOGIE :—Images et tableaux, *l'abbé A. Desrosiers*, p. 321.—Enseignement du dessin (6ème Lettre) p. 327.—Le calligraphe à l'école primaire, *J.-B. Chartrand*, p. 331.—Histoire de l'Éducation: la Compagnie de Jésus, *Fr. P. Gonzalès*, p. 332.—Maison Mère, *l'abbé Joseph Saint-Denis*, p. 337.

CHRONIQUE JUDICIAIRE :—Évocation.—Droits futurs, *Eugène L'Heureux*, p. 338.

DOCUMENTS SCOLAIRES.—Congrès des inspecteurs d'écoles, p. 339.—Congrès des Principaux des écoles normales, p. 342.—Association des inspecteurs d'écoles, *J.-B. Chartrand*, p. 342.

DOCUMENTS OFFICIELS :—Bureau central des examinateurs catholiques, *J.-N. Miller*, p. 343.—Commission administrative du Fonds de pension, *Avila de Belleval*, p. 348.

MÉTHODOLOGIE :—La rédaction à l'école primaire, *N. Tremblay*, p. 355.—Botanique, *les Élèves-Institutrices de l'École normale des filles de Montréal*, p. 360.—Monographie régionaliste: "Ceux qui ont fait le Saguenay", *les Élèves-Institutrices de l'École normale de Chicoutimi* p. 365.—Leçon d'anglais d'après la méthode naturelle, *J. Ahern*, p. 367.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :—Instruction religieuse: le premier commandement de Dieu, p. 378.—Langue française: Cours élémentaire, p. 374—Cours moyen, p. 375—Cours supérieur, p. 377.—Mathématiques: Arithmétique, p. 379—Algèbre, p. 381—Géométrie, p. 382.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR :—"Pour qu'on aime l'Hygiène, p. 330.—Pensée, *J. de Maistre*, p. 359.—Bureau central des examinateurs catholiques: Errata, p. 383.—La Sainte-Enfance dans les écoles, p. 384.—L'Encyclique pontificale, p. 384.

C.-J. MAGNAN, Directeur-proprétaire—79, Chemin Ste-Foy, Québec.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

L'abonnement à *l'Enseignement primaire* est de \$2.00 par année, pour le Canada; et de \$2.50 pour les pays étrangers, strictement payable d'avance et doit être adressé au soussigné.

Les abonnements commencent avec l'année scolaire, c'est-à-dire le 1er septembre et finissent le 30 juin de l'année suivante. Les abonnés arrivant dans le cours de l'année de la publication, reçoivent les fascicules parus à date.

Nos abonnés nous rendraient un grand service, chaque fois qu'ils renouvellent leur abonnement, en découpant l'adresse qui se trouve sur la bande d'enveloppe et en l'expédiant avec le prix du renouvellement. S'il y a lieu, ils noteront les changements de résidence. Cette précaution éviterait beaucoup de recherches et sauverait un temps précieux.

Toute livraison non reçue doit être réclamée dans le mois de sa publication. Après ce délai, il faudra payer 25 centins par fascicule réclamé. On ne tiendra aucun compte des réclamations non accompagnées du prix.

Pour l'avantage de ceux qui voudraient compléter des séries ou collections, des fascicules séparés, depuis la fondation de la revue, pourront être fournis à raison de 25 centins chacun, sauf quelques rares livraisons qui sont épuisées.

Les réclamations ne sont considérées qu'une fois le mois, entre le 20 et le 30 de chaque mois, c'est-à-dire 8 à 10 jours avant l'expédition. Les correspondances arrivant après cette date ne sont considérées que le mois suivant. On ne peut tenir compte des réclamations sur réception de chacune d'elle, ceci ne se fait qu'une fois le mois.

Pour toute information relative à l'administration, s'adresser à J.-R. Paradis, case postale 636, Québec.

JÉRÉMIE RICHARD

RELIEUR, RÉGLEUR ET IMPRIMEUR

Reliure de Bibliothèque et de luxe.—Toilage et cartonnage.—Feuilles mobiles.—Cahiers d'exercices, Cahiers brouillons et tout ouvrage concernant cette ligne.

Nous relierons *l'Enseignement Primaire* à un prix modéré et garantissons donner satisfaction aux municipalités scolaires.

— TÉLÉPHONE 1073 —

31, RUE SAULT-AU-MATELOT, - - - QUÉBEC.



VISITEZ LE CANADA PENDANT VOS VACANCES

LES ROCHEUSES CANADIENNES couvrent à elles seules un territoire plus grand que 50 Suisses réunies. Service d'hôtellerie sans égal

Banff, Lac Louise, Glacier, Vancouver
Victoria.



POUR VOTRE VOYAGE DANS L'OUEST CANADIEN

Utilisez le réseau de chemin de fer par excellence. Trains quotidiens directs entre l'est et l'ouest. Matériel roulant réunissant tous les perfectionnements modernes.

Bureaux des billets à Québec : 30 rue Saint-Jean, Château Frontenac et Gare du Palais. Brochures et détails supplémentaires sur demande à

CHS. A. LANGEVIN, Agent du trafic-voyageurs,
Gare du Palais, Québec, P. Q.

Agence générale de navigation océanique.
TOUTES LES LIGNES circulant du Canada et des Etats-Unis représentées.
Spécialité: VOYAGES D'EUROPE.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION.

PÉDAGOGIE

IMAGES ET TABLEAUX

On ne saurait exagérer l'importance de l'imagerie scolaire. Elle constitue pour tous les ordres de connaissances un moyen d'études qu'on ne peut dépasser. Sans elle et ses annexes nécessaires, figures et schémas, coupes et plans, on risque de n'arriver qu'imparfaitement à l'intelligence, de rester dans le vague. Conduite par elle, au contraire, la connaissance marche d'un pas plus léger et va plus loin. Il y a longtemps qu'on s'en est aperçu et qu'on utilise ce mode d'enseignement.

Le dessin si naturel à l'enfant qui, de lui-même, s'en aide pour réaliser ses conceptions, a paru pour ainsi dire à la naissance de l'humanité. Ce langage, balbutié par les populations primitives, s'est lentement perfectionné jusqu'à devenir l'art grec, jusqu'à traduire non seulement les mouvements les plus gracieux, mais à exprimer les sentiments les plus secrets du cœur humain. A ce degré, il se confond avec l'imagerie-gravure et photographie—qui, elle aussi, a connu son enfance et lentement a monté vers la perfection. Mais son progrès si étroitement lié à celui de l'imprimerie et de la chimie, est plus récent. Il n'y a pas si longtemps que l'on a découvert les plaques sensibles aux différentes couleurs et à leurs nuances. A peine les premières planches coloriées ont-elles fait leur apparition dans nos livres scolaires. Déjà cependant, elles constituent une amélioration à laquelle on devrait faire le meilleur accueil, s'il est vrai que l'enfant s'y intéresse tant vivement.

Aussi les grandes librairies ont-elles commencé de publier, sans égards aux frais, d'élégantes éditions qui, à l'aide de la photographie et de la lithographie polychromes, mettent les sciences naturelles, par exemple, à la portée d'un plus grand nombre. Les images et gravures y passent en quelque sorte au premier plan, le texte servant à son tour d'illustration. Qui ne connaît les beaux livres illustrés de la librairie Larousse? Et avec ces livres combien deviennent faciles des sciences aussi sévères que la géologie et la géographie, l'histoire naturelle et la botanique? On sait que nos écoles tirent un gros profit des tableaux d'histoire, des musées en miniature imaginés par Deyrolle et Dérangeou.

L'image en effet parle directement au sens de la vue et, par là même, remplace le livre imprimé qui souvent s'interpose trop tôt entre la nature et l'esprit. Car ce serait une question piquante d'examiner les méfaits du livre dressé comme un écran devant les yeux de l'enfant, comme pour l'empêcher de se livrer à l'observation personnelle ainsi que sa nature l'y invite. C'en serait une autre de comparer notre programme d'exercices de langage avec ce que les écoles anglaises appellent *Nature study*. On y trouverait peut-être quelques bonnes pratiques à emprunter.

En éducation, tant qu'on pousse à l'activité et à l'expérience des sens, on n'a pas à craindre de faire fausse route. C'est l'ordre logique, celui qu'a suivi l'enfant pour acquérir, avant d'entrer à l'école, une foule de connaissances sur les sujets les plus variés. Et il ne demande pas de changer de méthode. Est-on sage alors d'interrompre brusquement ce travail d'observation personnelle? Ne devrait-on pas plutôt le stimuler encore en systématisant cette tendance innée d'observer toujours et de tirer de l'expérience quotidienne matière à des rapprochements, à des comparaisons sans nombre? Sous ce rapport, l'image supplée à ce qui manque au milieu domestique ou scolaire où vit l'enfant, rapproche ce qui est éloigné, rappelle ce qui est hors de la vue, explique ce qui est compliqué, fixe la vie dans son cadre naturel, pour l'intelligence des faits les plus divers. Son domaine s'étend donc pour ainsi dire à tout ce qu'il importe de savoir. On ne saurait donc trop encourager les maîtres à faire de ces collections d'images, pourvu que dans le choix des pièces, leur utilisation pratique n'en fasse pas négliger la valeur artistique. Pourquoi même, n'encouragerait-on pas les enfants à composer ces albums avec les images les plus belles publiées par exemple dans les journaux illustrés du dimanche? Ces derniers, ceux de Montréal au moins, contiennent des photographies de monuments, de paysages, de scènes champêtres, ou autres, qui méritent d'être conservées, et que l'enseignement pourrait utiliser avec profit. On encourage les collectionneurs de timbres: pourquoi pas ceux d'images? Ce serait pour les enfants un agréable passe-temps en même temps qu'un moyen d'instruction rapide et efficace. En s'intéressant à son album d'images, l'enfant acquerrait, sans trop s'en rendre compte, l'habitude précieuse de l'observation. Tout au moins, pourrait-on recommander le procédé aux maîtres et maîtresses d'écoles qui n'ont souvent qu'un matériel scolaire insuffisant, surtout pour les classes inférieures.

Car l'absence de manuels, à deux ou trois exceptions près, présente une difficulté très grande pour l'enseignement des basses classes. Certains se plaignent qu'on est allé d'un extrême à l'autre dans l'emploi des classiques. Trop et trop peu, pas de milieu, dit-on. Ce n'est pas le lieu de traiter la question. Mais les tableaux d'enseignement dont on pourrait multiplier les séries, si l'on est assuré d'une vente raisonnable, seraient, semble-t-il, une excellente solution de la difficulté. Les tableaux sont

encore des manuels dans le sens large du mot; ils favorisent l'enseignement simultané aux enfants d'une même catégorie, suppriment les achats de livres et débarrassent les épaules des petits du fardeau dont on les chargeait autrefois. S'ils coûtent cher, ils sont et restent la propriété des écoles dont ils constituent la partie la plus importante du matériel d'enseignement. Et il faudra pardonner beaucoup au nouveau programme, si, à l'exemple de l'ancien, il force le personnel enseignant à rendre plus général l'usage de l'imagerie scolaire. Quelques séries—celles d'histoire sainte, de catéchisme, d'histoire naturelle, sont déjà en usage dans nos écoles, et les maîtres qui savent s'en servir en tirent, pour le profit de leurs élèves, de multiples avantages. Cependant leur emploi ne va pas sans se heurter à quelques difficultés de méthode et d'application. Il a quelque rapport avec la rédaction d'après l'image, mais il s'en distingue sous plus d'un aspect. Aussi me permettra-t-on de développer quelque peu ce point de pédagogie, en me servant des *Tableaux d'histoire du Canada*, édités par la maison Granger, de Montréal (1), pour l'enseignement oral des petites classes.

Nombre des tableaux.—

Je rappelle d'abord que les tableaux, au nombre de trente-six, sont répartis par groupes inégaux, entre les trois premières années du cours primaire, nouveau programme.

*Première année.—*8 tableaux. 1.—Jacques Cartier à Gaspé. 2. Jacques Cartier à Montréal. 3. Fondation de Québec. 4. Premier combat de Champlain; 5. Arrivée des Récollets; 6. Fondation de Montréal; 7. Missionnaires Jésuites et Récollets; 8. Martyre des P.P. de Brébeuf et Lalemant.

*Deuxième année.—*15 tableaux.—1. Louis Hébert, premier colon; 2. Arrivée des Ursulines et des Hospitalières; 3. Combat de la Place d'Armes; 4. Marguerite Bourgeoys.; 5. Dollard; 6. Lambert Closse; 7. La Salle; 8. La Louisiane; 8. Massacre de La Chine; :9. D'Iberville à la baie d'Hudson; 10. Frontenac et Phipps; 11. Madeleine de Verchères; 12. Paix de Montréal; 13. Expulsion des Acadiens; 14. Victoire de Carillon; 15. Victoire de Sainte-Foy.

*Troisième année.—*13 tableaux. 1. Kirke rend Québec à Champlain; 2. Mgr De Laval en visite pastorale; 3. Jolliet découvre le Mississipi; 4. La Vérendrye explore l'Ouest canadien; 5. Bataille des Plaines d'Abraham; 6. Lévis brûle ses drapeaux; 7. Mort de Montgomery à Québec; 8. Bataille de Châteauguay; 9. Combat de Saint-Eustache; 10. Lafontaine et la langue française; 11. Incendie du Parlement

(1)—*Note du Directeur*—La superbe collection des Tableaux d'Histoire du Canada se vend par série de 12 tableaux, à \$7.50 la série. La collection renferme 36 tableaux en couleur. C'est une des plus heureuses initiatives pédagogiques pour laquelle la librairie Granger Frères mérite d'être louée et encouragée. S'adresser à MM. Granger Frères, Limitée, Place d'Armes, Montréal.

de Montréal; 12. La Confédération; 13. Le 22^e bataillon canadien-français.

Nature.—Les tableaux sont avant tout des procédés d'études pour les jeunes enfants. Dessinés pour être vus de toute une classe, à distance, ils expriment un fait unique aussi représentatif que possible et réunissent les qualités qui les imposent à l'attention: vivacité des mouvements, justesse des attitudes, pittoresque du milieu, richesse du décor, couleurs variées, exactitude historique. Ils sont faits pour frapper vivement les yeux et l'imagination des enfants, afin de graver dans leur esprit les événements les plus saillants de notre histoire. Ce ne sont donc pas nécessairement des œuvres d'art ou d'érudition, ni des objets de curiosité ou de décoration pour les salles de classe, ni des modèles pour dessins. Suspendus aux murs, ils se salissent vite, leurs couleurs s'atténuent et pâlissent et, ce qui est pis encore, ils perdent aux yeux des enfants presque tout leur intérêt par leur vulgarisation même. On doit donc les mettre soigneusement à l'abri des mains, des yeux, de la poussière et de la lumière, afin de les conserver plus longtemps, et de les présenter, le jour de la leçon venu, comme une récompense et une diversion à une étude plus absorbante.

On aura peut-être remarqué que, dans la distribution des tableaux, le régime français l'emporte de beaucoup en importance sur le régime anglais, prenant 29 tableaux sur 36. La raison en est au programme et plus encore à la nature même des faits qu'il convient de présenter aux jeunes enfants. Sous ce rapport le régime français offre plus de ressources. Tout y est plus pittoresque, plus neuf, plus frappant, plus vivant. C'est d'abord toute l'admirable série des découvertes et explorations qui va de Jacques Cartier à La Vérendrye, en passant par Champlain, Jolliet et LaSalle; la colonisation présente d'héroïques exemples avec Hébert, Maisonneuve et l'habitant canadien des débuts qui, à force de lutttes, a eu raison de la forêt, du climat et de l'Iroquois; la guerre surtout, que les enfants aiment tant parce qu'elle est la plus haute expression de la vie active, est largement représentée par onze tableaux où apparaissent les grands héros de cette période si mouvementée: Champlain, Dollard, Frontenac, d'Iberville, Montcalm et Lévis. Sous le régime anglais, au contraire, à part quelques bons coups d'épée où figure avec honneur notre Salaberry, les principaux faits se rapportent au développement économique, religieux, scolaire ou politique du pays. S'ils n'ont pas moins d'importance réelle, ils ont à coup sûr moins d'emprise sur l'esprit des enfants, encore plus sensibles aux faits pittoresques qu'aux lutttes parlementaires. On ne s'étonnera donc pas de la place prépondérante accordée à l'étude des débuts, et qui devra diminuer en faveur du régime actuel, à mesure que l'enfant grandira et deviendra capable de comprendre les faits plus récents, ceux dont nous vivons. Elle se justifie d'elle-même.

Méthode d'étude.—L'important est de ménager l'intérêt que peut présenter chaque tableau. C'est ici qu'on doit se garder de tout dire, dès la première leçon. On aurait vite émoussé cette curiosité active qui est à la base de tout exercice d'observation prolongé. Le *déjà vu* passe vite au second plan. Présenté par un maître d'expérience, chaque tableau prendra au moins cinq ou six leçons, et donnera lieu à des récits secondaires, à condition que ceux-ci restent dans la sphère du fait étudié. Aussi proposons-nous la méthode de travail préconisée par les feuillets explicatifs apposés au verso des tableaux d'histoire. Elle comprend cinq chapitres bien distincts, toujours les mêmes: exposition du tableau, personnages principaux, personnages secondaires, mise en scène, le fait historique. On sera tenté de commencer par le fait historique. Ce serait une erreur capitale. Je conseillerais plutôt de couvrir avec la main, le titre du tableau, si sa connaissance risque de relâcher la curiosité de l'enfant. Quand celui-ci connaîtra de quoi il s'agit, bien adroit sera le maître qui retiendra longtemps son attention.

Le bienveillant lecteur me permettra d'entrer dans quelques détails sur ce que je crois être la meilleure marche à suivre dans cette étude de tableau. Cette explication, ai-je besoin de le rappeler, n'est pas particulière à l'histoire du Canada; elle s'applique à toute série de tableaux muraux, quelle qu'elle soit.

(a) ÉTUDE PRÉLIMINAIRE PAR LE MAÎTRE.—Avant d'entrer en classe, le maître examine un à un, sans le secours de la note explicative, tous les détails du tableau, de manière à pouvoir en réciter de mémoire les moindres nuances. Ensuite, il lit attentivement, le feuillet du verso, s'efforçant d'en bien retenir les divisions. Au besoin, il recourt à des documents moins élémentaires, afin d'ajouter des détails qui mettent davantage en vedette le fait étudié.

(b) LA LEÇON.—1. *Examen du tableau.*—Debout, face à la classe, le maître présente le tableau aux enfants sans rien dire et sans permettre à qui que ce soit de parler. Il s'assure que de toutes les parties de la classe on distingue nettement les détails de l'image. C'est, pour les enfants, le travail de recherche personnelle, moment précieux entre tous. Il durera aussi longtemps que leur curiosité restera en éveil, en proportion des difficultés que suscitera l'interprétation de l'image. Pour prolonger et soutenir ce travail, le maître pourra promettre de bonnes notes à ceux qui trouveront de plus grand nombre de particularités.

2.—*L'interrogation.*—C'est alors que le maître commence à contrôler les résultats de l'observation, en demandant à chacun des élèves le détail qui l'a le plus frappé. A mon avis, il vaut mieux, l'interrogation arrivée, débiter par les élèves les moins intelligents, les plus indolents ou les plus distraits, afin de leur procurer le plaisir de découvrir et de dire quelque chose de sensé. On finit par les enfants les plus éveillés, les premiers de la classe. Puisque tous les détails saillants, ou peu s'en

faut, auront été trouvés, il ne restera pour ceux-ci que les nuances délicates. Le problème, plus difficile, sera encore proportionné au degré de leur développement visuel ou intellectuel. De cette façon, pas un élève ne sera resté oisif, tous ayant choisi le détail qui lui aidera à comprendre les autres. Au cours de l'interrogatoire, on aura ainsi indiqué, mais sans ordre, au fil de la recherche opérée par les enfants, tous ou presque tous les détails se rapportant aux personnages principaux, aux personnages accessoires et à la mise en scène. Qu'on retienne bien que ce n'est pas encore le temps de donner la leçon d'histoire proprement dite. Et pourtant, ce premier travail matériel aura demandé une couple de classes au moins

3. *La récitation.*—Vient maintenant le contrôle de l'examen du tableau où si l'on veut du travail de recherche et d'observation. Le maître, alors retourne l'image, et fait dire aux enfants quel détail ils ont remarqué, à quoi il se rapporte, quelle place il occupe dans l'ensemble. Si les enfants ont oublié, on peut, mais en dernier recours, remettre le tableau sous leurs yeux, pour qu'ils retrouvent eux-mêmes ce qu'ils ne se rappellent plus. Mais pour que la récitation ne soit pas une sèche répétition de l'observation initiale, le maître procède par ordre, réunit les faits semblables, fait voir le groupement des personnages, distingue ceux qui commandent l'action de ceux qui n'y sont qu'à titre de figurants, explique enfin la mise en scène ou le décor local. On le voit, cette explication relève beaucoup plus de l'intelligence que des sens, et elle peut donner occasion à toutes sortes de jolis récits de la part d'un maître intelligent. Par exemple, que de réflexions et de sentiments peut faire naître la vue des pauvres petits navires qui ont transporté Jacques Cartier, Champlain ou Frontenac, à travers l'Atlantique, en Canada!

Ce travail de groupement accompli, on le fait répéter cette fois par le meilleur élève, c'est-à-dire par celui qui s'exprime clairement en mettant le plus de suite dans son récit. Il s'agit en effet de donner un beau modèle de narration pouvant servir à toute la classe. Le tableau étant fixé au mur à une hauteur convenable, l'enfant indique, à l'aide d'une baguette, les détails de l'image, classifiant les personnages, fixant les parties importantes de la mise en scène, amorçant ainsi la leçon historique elle-même. D'autres élèves imitent leurs camarades, ajoutant peut-être des détails qui révèlent la vision particulière à chacun. Ceux qui utilisent ce procédé savent quelle jouissance il procure, quels résultats il donne même chez les tous petits enfants. N'est-ce pas déjà la rédaction orale, la rédaction d'après l'image? A cet avantage indirect, s'ajoute, à volonté, la leçon de français venue, celui de l'exercice de vocabulaire ou d'orthographe qui lui aussi pourra aisément s'inspirer de la lecture du tableau et du récit qui l'a suivie. La récitation se fera ensuite *de mémoire*, quitte à replacer le tableau sous les yeux de l'élève, si le charme est rompu. A la classe suivante, on aura le choix entre le

récit sur l'image ou sans image, aussi longtemps que cet exercice intéressera.

Arrive enfin, en tout dernier lieu, la leçon d'histoire qui fait le sujet du tableau étudié. L'auditoire est bien préparé à l'entendre par les quatre ou cinq classes précédentes. Il sera facile de mettre des noms sur toutes les figures connues : celles-ci aideront à retenir ceux-là. On tracera d'abord les grandes lignes du fait étudié, très simplement, sans l'encombrer de détails accessoires. Puis, au jour de répétition, le récit pourra s'élargir, indiquer les rapports importants, s'éclairer des faits connexes, enfin préparer la voie à l'étude du tableau suivant. Les récapitulations mensuelles ou trimestrielles ajouteront encore à la richesse d'information acquise au cours de ces causeries entre le maître et ses élèves. Dans la suite, il suffira de mentionner le titre d'un tableau ainsi étudié pour faire lever, dans la mémoire visuelle et sensible de l'enfant, une foule de souvenirs historiques, précis et vivants.

La méthode est-elle bonne et praticable ? Oui certes. Mais elle demande, de la part du maître, des qualités d'exposition, de langue, d'imagination, de vie et d'érudition, que peuvent seuls donner un travail assidu et un ardent désir de faire le plus de bien possible à ses petits élèves.

L'abbé ADÉLARD DESROSIERS.

ENSEIGNEMENT DU DESSIN

6ème Lettre (suite)

(DROITS RÉSERVÉS)

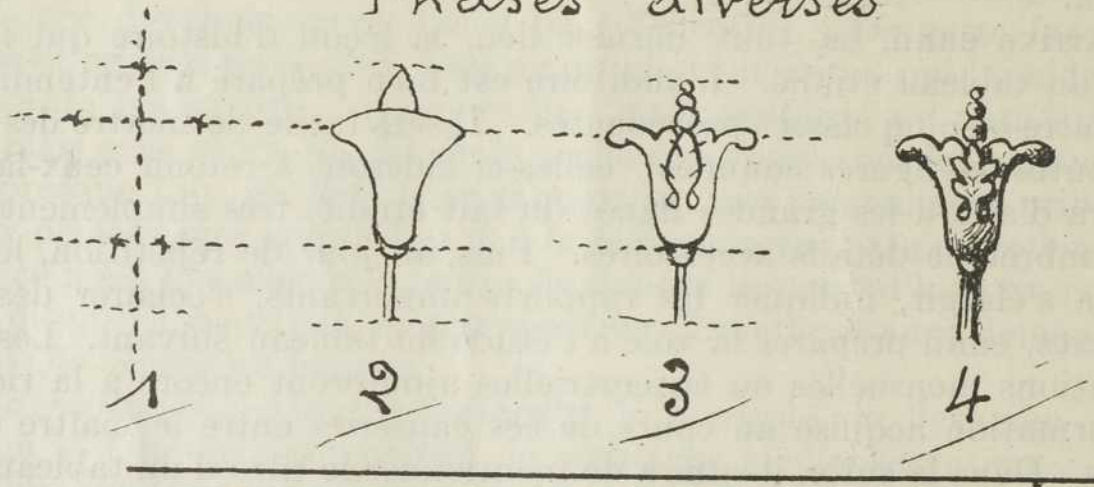
En janvier, je vous ai parlé du dessin perspectif enseigné aux élèves des classes plus élevées, et j'ai insisté sur le groupement des objets-modèles.

Maintenant je vais vous dire quelques mots de l'ESQUISSE.

Vous savez que dès la 5e année, après l'observation du modèle, l'élève doit dessiner presque seul. Dans les années précédentes, son procédé d'exécution était celui du professeur, puisque, ensemble, et ligne par ligne, ils représentaient le modèle.

Laissé à lui-même, comment l'élève procède-t-il presque toujours ? Il trace une ligne définitive, puis après, une autre, puis d'autres encore, toujours définitives et cela jusqu'à ce qu'il s'aperçoive que l'ensemble de son dessin est trop petit ou trop grand, trop en haut ou trop en bas de la

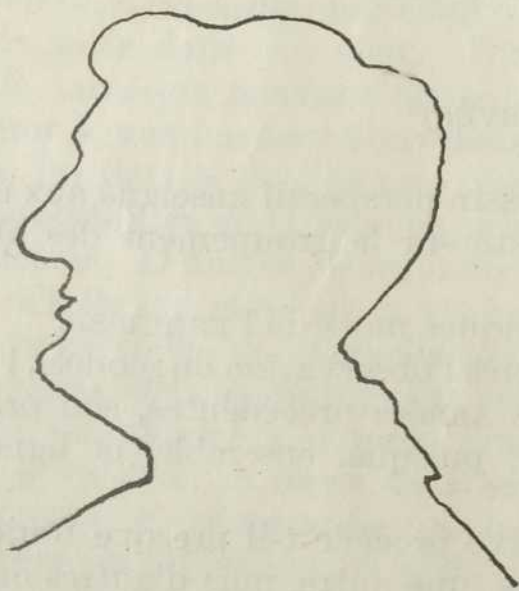
Phases diverses



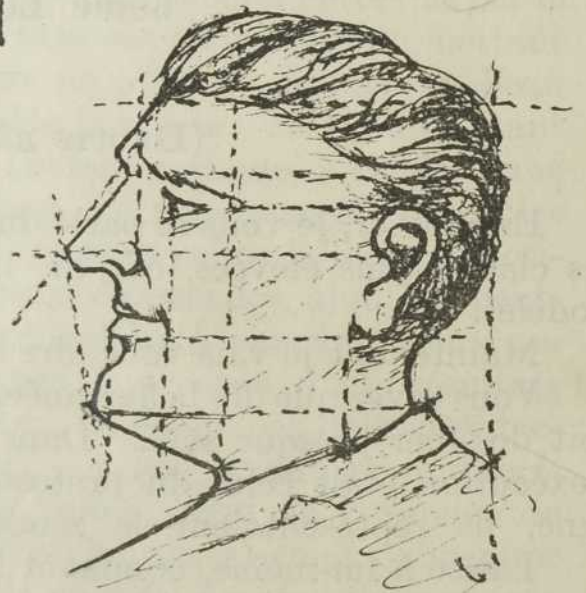
Esquisses



Trait continu, contournant



intérieurs et extérieurs



feuille, trop à droite ou trop à gauche. Alors, s'il veut que son dessin soit en bonne place, il efface tout et recommence pour, peut-être, se tromper encore.

Quelle est la cause de ces erreurs et de cette perte de temps ? C'est le mauvais procédé employé. Il n'a pas esquissé, ébauché, charpenté son dessin, et, cela, par une exécution d'ensemble, rapide, légère, provisoire dans une certaine mesure.

COMMENT ESQUISSE

D'abord rappelez-vous qu'en dessin perspectif le dessinateur doit garder la même place pendant la même opération, et qu'il doit regarder le modèle d'un seul œil, toujours le même.

On esquisse, je viens de le dire plus haut, en mettant en place l'ensemble du dessin et les parties principales; cela, par des traits légers, quelquefois nombreux et plus ou moins provisoires. On ajoute à ces traits imitant le modèle, des points de repère, des lignes verticales, horizontales, obliques; ces lignes reproduisent sur le papier celles, imaginaires, que l'œil a tracées dans l'espace sur le modèle afin de voir la position de tels points par rapport à tels autres, et la direction de telles lignes.

Par des additions, des suppressions, on fixe petit à petit et de proche en proche, les vraies et principales lignes du dessin. Voilà l'ESQUISSE. Le reste appartient à l'exécution des détails et à la représentation complète et fidèle du modèle.

Donc il faut esquisser, ébaucher, charpenter un dessin, et dans ce cas, se mettre en garde contre le procédé du tracé définitif immédiat. Il faut aussi se méfier du "trait continu contournant" car, en esquisse, il faut non seulement profiler, mais pénétrer, en temps opportun, dans l'intérieur du dessin.

Puisque, à l'école primaire, le but principal du dessin perspectif est avant tout la culture de l'esprit d'observation, il est préférable de faire construire à l'élève de nombreuses, rapides et bonnes esquisses à difficultés croissantes, plutôt que de le laisser consacrer parfois un long temps à exécuter des dessins finis, et cela, surtout s'il a maintes fois donné des preuves qu'il est capable de faire des dessins achevés. Plus tard, il exécutera, pour lui ou pour d'autres, des dessins de jouissance.

IL FAUT FAIRE DESSINER GRAND

Comment faire dessiner grand ? Le recommander aux élèves ?— C'est presque toujours sans résultat.

En dessin perspectif et géométrique on a recours à la "LIGNE INITIALE" dont j'ai déjà parlé.

En dessin de mémoire, genre dans lequel le professeur ne doit dessiner au tableau rien que ce soit, on a recours à des "POINTS" judicieusement placés. Le maître, après avoir tracé au tableau noir, seulement un grand cadre semblable de forme au papier de l'élève, place des points à tels et tels endroits. L'élève les place aussi sur son papier, et il est tenu de faire toucher à ces points telles ou telles parties du dessin.

POURQUOI FAIRE DESSINER GRAND ?

Il faut faire dessiner GRAND afin de remplir convenablement la place réservée au dessin; puis, parce que l'œil et la main trouvent, dans ce procédé, l'occasion d'un plus grand exercice.

Il est remarquable combien l'enfant a une tendance naturelle à dessiner EN PETIT. Il faut réagir contre cette inclination.

QUELQUES EXEMPLES



UN INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN.

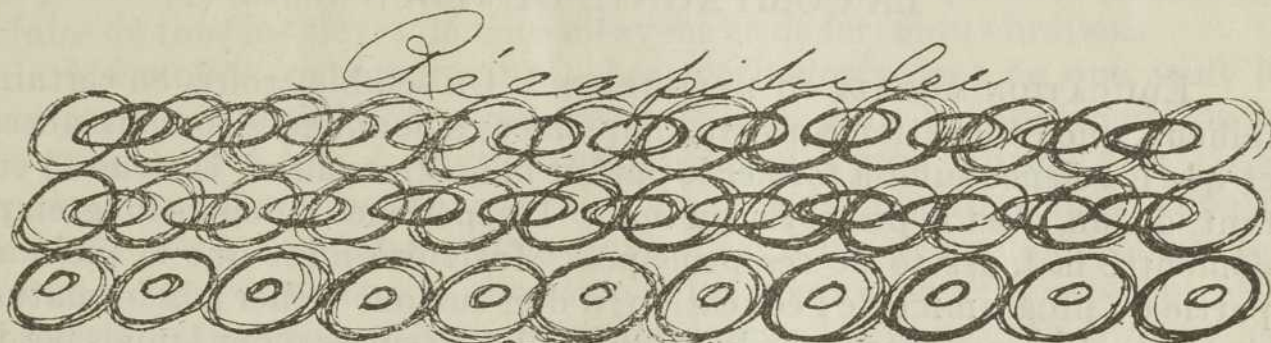
Février 1923.

" POUR QU'ON AIME L'HYGIÈNE "

Les maisons d'éducation, instituteurs et institutrices qui n'ont pas encore reçu cette utile brochure, n'ont qu'à la demander au *Service Provincial d'Hygiène*, 59, rue Notre-Dame Est, Montréal. La brochure est adressée gratuitement sur demande.

LA CALLIGRAPHIE A L'ECOLE PRIMAIRE

Février, 1ère semaine.

Resapitulee


2me semaine.

te te te te te te
ke ke ke ke ke ke
klm klm klm klm

3me semaine.

D D D D D D D D
Dieu Dieu Dieu D
D D D D D D D D

4me semaine.

G G G G G G G G
Guy, Guy, Guy, G
G G G G G G G G

J. B. Chartrand
D.E.
Janvier, 1923.

HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

LA COMPAGNIE DE JÉSUS (Suite) (1)

ÉDUCATION MORALE ET RELIGIEUSE. On semble croire, en certains milieux, que l'éducation consiste uniquement à donner des connaissances, et que la science suffit à former le parfait honnête homme. Instruire l'enfant, dit-on, c'est le préserver du mal. L'expérience a depuis longtemps démontré la fausseté de ces principes. Instruire n'est que la moindre partie du programme de l'éducation; il doit surtout veiller à la formation du cœur, de la conscience, de la volonté. Les Jésuites n'ont jamais perdu de vue l'importance de l'éducation religieuse et morale. Pour former l'âme de l'enfant ils emploient surtout les moyens suivants:

(a) *Le bon exemple*, qui corrobore l'enseignement et lui donne sa pleine efficacité. Les ennemis les plus acharnés des Jésuites ne peuvent s'empêcher de reconnaître que, sous ce rapport, la Compagnie ne mérite que des éloges.

(b) *La surveillance*, une surveillance de tous les instants, mais douce, paternelle, bienveillante. Elle se montre intraitable pour les enfants vicieux qui pourraient nuire à leurs condisciples.

(c) *Le choix des livres et les bonnes lectures*.—Dans les éditions des classiques on bannit tout ce qui pourrait scandaliser les jeunes âmes. Aucun livre ne doit être apporté du dehors sans permission.

(d) *Les exhortations en public et les conseils donnés à propos en particulier*. Le maître profite de toutes les occasions pour rappeler aux enfants qu'ils viennent de Dieu, qu'ils vont à lui et que toutes leurs actions doivent tendre vers cette fin suprême. Il utilise les explications d'auteurs, les catéchismes, les conversations. Ces moyens produisent les plus heureux fruits.

(e) *La pratique des devoirs religieux*.—"La religion, dit en substance le *Ratio*, doit être la base et le commencement, le centre et l'âme de toute étude, de toute éducation. Il faut que le jeune homme fasse avant tout des progrès dans la connaissance de son Créateur et de son Sauveur. Le maître enseignera la piété d'abord. Il faut qu'il en soit lui-même rempli. Il recommandera ses élèves, avec une grande confiance, à la sainte Vierge et aux Saints patrons de la jeunesse. On cultivera l'humilité qui cherche non la gloire du monde, mais la gloire de Dieu." Les élèves sont engagés à recevoir fréquemment les sacrements; la confession est une source de bénédictions célestes; la communion est la grande force

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de janvier, 1923.

du jeune homme, la source d'énergie morale. Ils doivent tenir à honneur de faire partie des pieuses associations organisées dans les collèges : congrégations de la Sainte Vierge, des Anges gardiens, de Saint-Louis de Gonzague, etc. Les maîtres veillent à ce que tous récitent dévotement les prières communes. Enfin rien n'est oublié de ce qui peut contribuer à faire de tous les élèves de bons citoyens et de fervents chrétiens.

MÉTHODES ET DISCIPLINE.—Les méthodes valent ce que vaut le maître; aussi la préoccupation essentielle de tous les Supérieurs de la Compagnie a été la formation professionnelle des maîtres. En 1565, la *Deuxième Congrégation générale* demanda la fondation dans chaque province d'un séminaire pédagogique. Le *Ratio* ordonne de placer les futurs professeurs sous la direction d'un homme expérimenté qui leur enseigne pratiquement la manière de donner les leçons, de corriger les devoirs et de gouverner les élèves. C'est le meilleur moyen de leur faire éviter les lourdes fautes de l'inexpérience. La Compagnie de Jésus a été la première à s'occuper de la formation des maîtres de l'enseignement secondaire. Une autre recommandation du *Ratio* est d'avoir toujours dans chaque province quelques religieux très distingués dans les diverses branches et de les employer à l'éducation professionnelle des jeunes maîtres. Le livre du P. Jouvency : *De ratione discendi et docendi* fut spécialement écrit pour les jeunes professeurs d'humanités.

Les Jésuites font un usage très habile de l'*émulation* en la basant sur le sentiment d'honneur. Ils estiment avec raison que ce moyen est autrement noble pour faire agir les enfants que la crainte des châtimens et des punitions. Ceux qui leur reprochent d'en avoir abusé la recommandent avec instance. L'*émulation*, en effet, est un précieux auxiliaire, source d'énergie et d'effort. Dans les classes on donne à chaque élève un rival; on nomme aussi des officiers : magistrats, questeurs, censeurs, décurions. Des places d'honneur sont attribuées aux élèves les plus distingués, des récompenses sont décernées aux plus énergiques travailleurs. Le travail personnel fait en supplément est sanctionné par un examen d'honneur. Qui oserait contester la valeur pédagogique de ces moyens ?

Le maître pour accomplir dignement son œuvre doit avoir de l'*autorité* sur ses élèves. Or, d'après le *Ratio*, trois choses assurent cette autorité : l'*estime* dont il jouit auprès de ses élèves, l'*affection* qu'il leur inspire et la *crainte* qu'il sait leur inculquer. Il sera estimé s'il est pieux et instruit, si ses classes sont bien préparées, s'il apparaît au milieu du monde comme un homme détaché des réalités inférieures et fortement épris de tout ce qui est noble et élevé.

Pour faire du bien aux élèves, il faut *gagner leur affection*, désirer sincèrement leur avancement dans les sciences, se montrer à la fois sévère et indulgent, aussi aimable dans un entretien particulier que ferme en classe, rester maître de soi, savoir remettre une punition à plus tard, surtout ne châtier que lorsque la faute est certaine et autant que possible avouée

par le coupable. Le maître qui montre une grande sollicitude pour le bien-être et la santé de ses élèves, leur réputation, leurs intérêts intellectuels et moraux, gagne infailliblement leurs cœurs.

Il faut aussi obtenir une crainte respectueuse, en se montrant ferme et viril, capable de commander et d'exiger l'obéissance; mais sans oublier toutefois que la patience est une des vertus capitales de l'éducateur. Celui qui en serait dépourvu risquerait de voir son zèle dégénérer en sévérité chagrine.

Pour que ces trois conditions d'autorité aient leur plein effet, il est nécessaire de connaître parfaitement tous les élèves afin de les traiter selon leurs conditions, leur degré d'intelligence, leur âge, leur caractère.

Au sujet des *punitions* le *Ratio* fait aux maîtres des recommandations très judicieuses. D'abord il ne convient pas de punir dans un moment de colère et d'excitation, attendre que l'émotion soit calmée est le seul moyen de ne pas dépasser la mesure. Il faut éviter cette surveillance inquiète qui cherche à trouver les élèves en défaut, mais ne jamais cesser de tout voir, de tout observer. L'idéal serait de ne punir que très rarement. Les *punitions corporelles* universellement admises à l'époque de la fondation de la Compagnie furent réservées aux cas les plus graves. Aucun maître ne devait toucher les élèves avec la main. Comparée à la rude discipline de ce temps, celle des Jésuites fut relativement très douce. Les châtimens étaient rares et infligés avec les précautions les plus sévères.

On a critiqué les pensums, les lignes à apprendre par cœur. Cependant il était possible d'en tirer parti pour faire apprendre des choses utiles. La matière n'en devait être prise ni dans le catéchisme ni dans l'histoire sainte, de peur de faire prendre la religion en aversion.

Le *Ratio* recommande au maître de traiter tous les élèves avec la plus grande impartialité, de les aimer tous également, d'avoir pour eux l'affection d'un père, de s'occuper spécialement de ceux qui ont le plus de défaut et qui ont le plus besoin de son amour et de ses conseils.

CRITIQUES ADRESSÉES A L'ÉDUCATION DONNÉE PAR LES JÉSUITES.— L'éducation donnée par les Jésuites a été l'objet des critiques les plus contradictoires et les plus absurdes. Un historien de l'éducation, Davidson, est allé jusqu'à représenter la Compagnie de Jésus comme une vaste organisation militaire, une sorte d'Armée du salut catholique. Les sectaires contemporains ont multiplié à dessein, contre leur enseignement, des récriminations qui ne tiennent pas debout quand on les examine avec impartialité. On leur reproche de *faire trop de latin*, alors que leurs collègues, sous ce rapport, n'ont jamais différé des autres écoles d'humanité;—*de ne pas faire assez de grec*; ils l'ont cependant enseigné avec succès; ils ont même créé dans cette langue une littérature nouvelle;—*de faire trop peu de cas de la langue maternelle*; nos plus grands écrivains du XVII^e siècle n'étaient-ils pas leurs élèves?—*de faire trop peu de sciences*;

ils furent les premiers à ouvrir des cours publics de mathématiques; ils avaient fondé à Québec une école d'hydrographie; ils ont formé d'illustres mathématiciens, entre autres Descartes et Galilée;— *d'immobiliser l'histoire*; quelques-uns de leurs sujets comptent parmi les plus illustres historiens;— *d'ignorer la géographie*; dans cette science, comme en bien d'autres, ils furent des initiateurs et des vulgarisateurs;— *de supprimer l'originalité et l'indépendance d'esprit*. On répond en citant une liste des illustres qui furent leurs élèves; saint François de Sales, Bossuet, Molière, Descartes, Réaumur, Pothier, Buffon, Voltaire, Lalande, Duncange, Muratori, Galilée, Cassini, Calderon, le Tasse, Goldoni, etc.— Le P. Porée, professeur de Voltaire, vit, paraît-il, dix-neuf de ses élèves à l'Académie. Quel autre professeur en a vu autant? Si ces élèves ne durent pas leur célébrité aux maîtres qui les avaient formés, du moins ceux-ci ne détruisirent pas leur originalité;— *de trop faire cas de l'émulation*; aimerait-on mieux voir leurs élèves agir par la crainte des punitions et des *pensums*?— *d'habituer les élèves à la délation* en les obligeant à dénommer leurs camarades. Il faut s'entendre. Lorsqu'il s'agit d'un fait grave et qui peut avoir des conséquences funestes, c'est un devoir pour les bons élèves de faire une dénonciation.

Quoi qu'on en dise, le verdict général est en faveur des Jésuites. Les protestants leur prodiguent les mêmes louanges que les bons catholiques. "Pour ce qui regarde l'éducation de la jeunesse, disait Bacon, consultez les classes des Jésuites, il ne peut se faire rien de mieux". Maccaulay constate dans son *Histoire d'Angleterre* que l'éducation libérale de la jeunesse a passé presque entière aux mains des Jésuites et à été dirigée par eux avec une habileté consommée. Leurs ennemis eux-mêmes ont été obligés de convenir que, dans l'art de diriger et de former les jeunes esprits, ils n'avaient pas d'égaux (1). Sir John McIntosh dit: "Les Jésuites ont cultivé la littérature avec un succès extraordinaire, ils ont été les plus grands réformateurs de l'éducation en Europe" (2). Voltaire a rendu un magnifique hommage à ses anciens maîtres: "J'ai été élevé pendant sept ans chez des hommes qui se donnent des peines gratuites et infatigables pour former l'esprit et le cœur de la jeunesse. Rien n'effacera dans mon cœur la mémoire du P. Porée qui est également cher à tous ceux qui ont étudié sous lui. Jamais homme ne rendit l'étude et la vertu plus aimables. Les heures de ses leçons étaient pour nous des heures délicieuses". N'oublions pas que Frédéric II et Catherine de Russie les prirent sous leur protection. "Je vois en eux, disait Frédéric, des hommes de lettres qu'il serait difficile de remplacer dans l'éducation de la jeunesse. . . Vous verrez les effets, en France, de la destruction de cette

(1) Hist. of England, II, chap. VI.

(2) Reign of James II, ch. VIII.

fameuse société" Châteaubriand constate, dans le *Génie du Christianisme*, les effets de cette suppression: "L'Europe a fait une perte irréparable dans les Jésuites, dit-il. L'éducation n'a jamais depuis relevé la tête."

CAUSES DU SUCCÈS DES JÉSUITES.—Si l'arbre se juge d'après ses fruits, les Jésuites sont donc d'excellents éducateurs puisqu'ils ont obtenu de si beaux résultats. Voyons quelles en sont les causes.

Quelques historiens protestants attribuent leurs succès à *la valeur de leurs méthodes*. Par la publication du *Ratio* ils furent, en effet, les premiers à posséder un système organisé d'études et de méthodes d'enseignement. Cet ouvrage précède d'un siècle la *Méthode* de Thomassin (1672), d'un siècle et demi le *Traité des Etudes* de Malaillon (1691) et de près de deux siècles le *Traité des Études* de Rollin (1740).

Il faut chercher les vraies causes, croyons-nous, dans *la formation professionnelle des maîtres*, leur désintéressement, leur dévouement absolu. Saint Ignace ne perdit jamais de vue que ses religieux devaient être des éducateurs; il leur fit donner en conséquence une préparation spéciale. Chaque leçon que reçoit le jeune Jésuite est un exemple pratique de l'art d'enseigner. Il en reçoit de théoriques avant de se livrer à l'enseignement, et il enseigne sous la direction d'un maître expérimenté.

Ces Jésuites donnèrent un *enseignement gratuit dans tous les collèges de la Compagnie*. Ce fut même une des raisons pour lesquelles les universités leur firent tant d'opposition. Mais le public s'en réjouit et leur donna sa confiance. Cependant, les spoliations auxquelles ils furent soumis les obligèrent à demander plus tard une modeste rétribution; mais ils ne cessèrent d'avoir une prédilection pour les étudiants pauvres; ils fondèrent et entretenirent pour eux des maisons de pension.

La continuité et l'unité de direction ne furent pas étrangères à leurs succès. Ils reçurent dans leur société leurs élèves les plus instruits, les plus intelligents et qui se consacrèrent à l'enseignement toute leur vie; de sorte que les bonnes traditions se maintenaient intactes au grand bénéfice des études et de l'esprit des maisons d'éducation.

Enfin *le soin de ne jamais séparer l'éducation de l'instruction* nous paraît une des causes principales des admirables résultats qu'ils ont obtenus. Pour eux, élever un enfant, ce n'est pas seulement lui donner quelques connaissances, c'est former son âme tout entière, élever son cœur, éclairer sa conscience, fortifier sa volonté, en un mot, préparer en même temps que l'homme cultivé et de bonne société le chrétien convaincu et pratiquant, le futur citoyen du ciel.

FR. P. GONZALES.

(Droits réservés)

MAISON MÈRE

COMMENT ÉCRIRE CETTE EXPRESSION

On rencontre cette expression dans les journaux chaque fois qu'il s'agit de la maison principale d'une communauté religieuse. Depuis plus d'un mois à l'occasion du tricentenaire de la naissance de la vénérable Marguerite Bourgeoys, (1) ce terme a été employé presque chaque jour.

Généralement on l'a écrit avec un trait d'union. Quelquefois cependant, on lit cette expression, surtout dans les livres, écrite sans trait d'union. Si tous sont de bonne foi et écrivent ainsi sans aucune hésitation, fascinés sans doute par des souvenirs de lecture, il n'y a pas moins contradictions et par suite erreur chez les uns ou les autres. Les nombreux membres de nos communautés religieuses, les professeurs, comme nos journalistes, ont intérêt à connaître la vérité et à savoir comment il faut écrire cette expression.

Quelque membre de nos communautés enseignantes ou quelque collaborateur à nos revues pédagogiques a-t-il déjà fait des recherches à ce sujet? Il ne paraît pas. On permettra peut-être à un simple amateur de combler cette lacune et on voudra bien lire le résultat de ses recherches.

1o De nos grands dictionnaires dont les éditions classiques ne sont que des abrégés, il n'y a que Larousse qui donne cette expression et il écrit: maison mère sans trait d'union.

Cette autorité suffit et l'on doit accepter cette pratique. Quand même on trouverait dans quelque ancienne édition d'un autre dictionnaire la même expression ou une analogue écrite avec un trait d'union, on ne devrait pas en tenir compte vu que Larousse est postérieur et a jugé qu'il n'y avait pas lieu d'employer le trait d'union dans cette expression.

2o Mais on peut considérer même les dictionnaires de Littré, de Guérin, de Bescherelle, d'Hertzfeld et Darmesteter, etc., comme favorables à l'omission du trait d'union, si l'on tient compte des nombreuses expressions analogues qu'ils offrent et qu'ils ont soin d'écrire sans trait d'union. Telles sont: eau mère (saturée de cristaux), idée mère (idée dominante), langue mère (qui en a formé d'autres) reine mère (mère de la reine), vérité mère (dont d'autres vérités découlent), etc.

Si la plupart des grands dictionnaires, ainsi que leurs abrégés, écrivent ces expressions sans trait d'union, pour quelle raison faudrait-il écrire la seule expression maison mère avec un trait d'union? En quoi cette expression diffère-t-elle des précédentes? Elle n'offre aucune différence au point de vue physique, étant formée d'un premier nom (maison) et d'un autre nom employé adjectivement (mère), ni au point de vue moral, puisqu'elle rappelle l'idée de filiation, tout comme les expressions précédentes. De ce chef encore, il faut conclure que l'expression maison mère doit s'écrire sans trait d'union.

3o On peut tirer une dernière preuve de la comparaison entre les noms composés et les expressions complexes, comme celle qu'on étudie ici. Dans un nom composé, les deux idées exprimées par chacun des éléments se confondent en une seule, de sorte qu'en lisant ce nom ou en l'entendant, l'esprit ne perçoit qu'une idée qui résulte de la réunion des idées propres à

(1) J'ai publié dans *Le Devoir* deux articles sur la vénérable Marguerite Bourgeoys. L'un, le 1er décembre 1919, qui démontre qu'il faut écrire le nom de famille avec un "y" (et non avec un "i" comme les autres personnages de ce nom). Le second article, plus récent, du 5 avril 1920, qui prouve que la vénérable ouvrit l'école dans son "étable de pierre" le 30 avril 1658 (et non pas le 25 novembre 1657, ni le 30 avril 1657). Tous les articles parus depuis ont heureusement bien orthographié ce nom. Mais, on ne sait pourquoi, même après la publication du dernier, on a lu encore des fausses dates qui ne peuvent que créer de l'embarras. Qu'il soit permis de rappeler ici à ceux qui n'auraient pas eu connaissance de ce second article, qu'il établit définitivement la date du 30 avril 1658 pour l'ouverture de l'école de la vénérable Marguerite Bourgeoys à Montréal.—Depuis cet article, on a aussi écrit que la vénérable était née le 15 avril (au lieu du 17 avril) 1620. Dé même aussi, c'est en 1657 que Marguerite Bourgeoys alla en France chercher des compagnes, et en 1658 qu'elle en revint et les ramena. Il ne faut donc pas dire qu'elle amena des recrues en 1657 ou qu'elle alla les chercher en 1658, en confondant le départ avec l'arrivée.

chacun des éléments; les idées sont réunies comme les mots pour ne faire qu'un tout. C'est ainsi que Jésus-Christ ne présente qu'une seule idée (Fils de Dieu) et non plus les deux idées de Jésus (sauveur) et du Christ (oint). De même aussi Ville-Marie ou Marieville ne rappelle que des localités, des villes, qui ont porté ou portent encore ce nom, et non pas les deux idées de villes fondées ou ainsi appelées en l'honneur de Marie.

On pourrait citer ici tous les noms composés de personnes (Fabre-Surveyer) ou de lieux (Charlesbourg, Longue-Pointe, Sault-au-Récollet (1), Saint-Jean), etc.

Au contraire, lorsque les deux idées se présentent distinctement à l'esprit, les parties ne forment pas un nom composé, mais demeurent isolées, forment une expression complexe. (2) On écrira donc le Christ Jésus sans trait d'union, parce que ces mots font naître deux idées distinctes: le Christ qui s'appelle Jésus. Ainsi toutes les expressions citées plus haut doivent s'écrire sans trait d'union, parce que chaque idée du nom et de l'adjectif reste isolée. Ce sont une eau qui a déposé des cristaux, une idée principale, une langue qui est comme la racine des autres, une reine qui est la mère de la reine ou du roi, enfin une vérité qui en a engendré d'autres, etc. Pourquoi écrirait-on avec un trait d'union, une expression comme maison mère qui appartient évidemment à cette dernière catégorie et évoque toujours l'idée d'une communauté qui est comme la mère des autres maisons filiales?

On peut donc affirmer qu'il n'y a qu'un manque de réflexion ou l'absence d'une vue d'ensemble qui a porté à faire de cette expression un nom composé. La vérité paraît évidente.

Il faut écrire cette expression sans trait d'union.

L'abbé JOSEPH SAINT-DENIS.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

JURIDICTION DES COURS SUPÉRIEURE ET DE CIRCUIT—ÉVOCATION—DROITS FUTURS

M. le juge Flynn rendait la décision suivante, en 1919, dans le district de Beauce, au cours d'un procès intervenu entre la Commission scolaire de la municipalité de St-Côme-de-Kennebec, d'une part, et Breakey Enregistré (3), d'autre part:

"Selon l'article 49, paragraphe 4 du Code de Procédure civile, il y a droit d'évocation à la Cour Supérieure d'une cause intentée en Cour de Circuit, quand la défense invoque des droits futurs. Ce paragraphe 4 de l'article 49 comprend le cas où un défendeur, poursuivi pour perception de taxes scolaires catholiques, refuse de payer les dites taxes, appuyant sa défense sur le double fait que lui-même et ses auteurs ont toujours été protestants et qu'ils ont payé depuis longtemps et constamment leurs taxes scolaires à la corporation scolaire protestante du lieu où sont situés les immeubles."

Voici les faits et les procédures qui ont précédé et amené ce jugement.

Les Commissaires des écoles catholiques de St-Côme avaient intenté contre Breakey Enregistré, en Cour de Circuit, une action de \$154.37 pour perception de taxes scolaires.

(1) On a lu ici même, en décembre 1922, un article sur SAULT-AU-RÉCOLLET.

(2) Il ne faut pas se laisser tromper par des expressions analogues qu'on lit avec un trait d'union, tant dans les dictionnaires que dans les autres publications, telles que PIE-MÈRE. Il s'agit ici d'un sens dérivé et métaphorique qui exige le trait d'union, comme HOTEL DE VILLE qui ne le prend pas s'il désigne le principal hôtel d'une ville et l'exige lorsqu'il désigne une rue; BEC DE LIÈVRE au sens propre et BEC-DE-LIEVRE au sens métaphorique. Mais cette remarque est conforme à notre preuve, puisque dans un cas on perçoit deux idées, et une seule dans le second.

(3) Ce dossier porte le No 4134 de la série de l'année 1919 au greffe de la Cour Supérieure du district de Beauce.

A cette action, Breakey Enregistré répondit par un plaidoyer dont voici les quatre points principaux: 1o. Les résolutions décrétant les taxes qui font l'objet du litige sont illégales et nulles, la première ayant été adoptée à une séance spéciale à laquelle les commissaires n'étaient pas tous présents, et la seconde ayant été adoptée avant l'expiration du délai de trente jours requis par la loi; 2o Les Commissaires ont omis d'imposer, ainsi que l'exige la loi, la contribution mensuelle en même temps que la taxe foncière; 3o La description des lots, dans la répartition, est illégale et nulle; 4o Breakey Enregistré, tous ceux qui représentent cette maison, ainsi que leurs auteurs, sont et ont toujours été protestants; ils doivent leurs taxes et les ont toujours payées aux syndics de la corporation scolaire protestante du canton où leurs immeubles sont situés.

En réponse à ce plaidoyer, la Commission scolaire catholique de St-Côme a immédiatement demandé l'évocation de la cause à la Cour Supérieure en faisant valoir que, le plaidoyer de Breakey Enregistré invoquant des droits futurs, la Cour Supérieure devait disposer de l'affaire.

Conformément à cette demande, la Cour de Circuit renvoya le dossier de la cause à la Cour Supérieure.

En Cour supérieure, M. le juge Flynn, après avoir étudié et comparé toutes les autorités citées par les parties ainsi que les textes du Code de Procédure civile, décida qu'il y avait, en effet, lieu à évocation dans le cas qui lui était soumis. Les frais furent déclarés "à suivre" c'est-à-dire, à charge de la partie contre laquelle porterait le jugement final en cette cause.

EUG. L'HEUREUX, *avocat.*

DOCUMENTS SCOLAIRES

CONGRÈS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

TENU A QUÉBEC LES 15 ET 16 DÉCEMBRE 1922

Le Soleil de Québec, du 18 décembre, a publié le compte-rendu qui suit, et que nous reproduisons à titre documentaire:

Le congrès des inspecteurs d'écoles catholiques de notre province qui vient de se terminer a remporté un succès sérieux et qui fait espérer d'excellents résultats.

Tous les inspecteurs catholiques ayant à leur tête l'inspecteur général, sous la présidence de l'hon. Cyr.-F. Delâge, surintendant du département de l'Instruction publique, ont tenu trois séances de plusieurs heures chacune, pendant lesquelles on a étudié à fond le nouveau programme d'études, année par année, et pour chaque cours et pour chaque école.

Le secrétaire du département de l'Instruction publique, M. J.-N. Miller, l'inspecteur général, M. C.-J. Magnan, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, principal de l'École normale Jacques-Cartier, de Montréal, M. Antoine Dessane, officier spécial du département de l'Instruction publique, et M. G.-E. Marquis, chef des statistiques provinciales, ont tour à tour présenté au congrès des travaux clairs et précis qui ont permis aux inspecteurs d'écoles, déjà bien préparés, d'acquérir une notion plus parfaite de toutes les données du nouveau programme.

Monsieur le surintendant et l'honorable Secrétaire provincial, au début du congrès, avaient déjà signalé aux inspecteurs l'importance de la tâche qu'ils accomplissaient pendant le présent congrès et l'inspecteur général, en exposant la teneur du programme du congrès, avait dit que rien n'avait été laissé au hasard dans la rédaction de ce programme et que toutes les parties en étaient utiles et qu'elles ne faisaient qu'un tout dont on ne pouvait distraire aucun article.

Aussi, la présence à chacune des trois séances du congrès, fut parfaite: il n'y eut aucune absence.

A la première séance, M. l'abbé Desrosiers exposa le caractère pédagogique et la portée éducative du programme de l'école primaire élémentaire et celui de l'école primaire complémentaire. Relativement à l'école primaire élémentaire, il en signala l'allègement et attira l'attention des inspecteurs sur la division rationnelle des matières du programme de cette école en deux catégories: matières essentielles et matières accessoires.

Le nouveau programme favorisera donc, à l'école élémentaire, une étude plus approfondie des matières fondamentales, telle que la religion, la langue maternelle, l'arithmétique et l'histoire nationale.

M. l'abbé Desrosiers signala aussi la place faite à l'enseignement oral dans les premières années de l'école élémentaire. Ainsi, à l'avenir, on imposera moins de livres aux enfants mais en retour, le maître et la maîtresse devront se mieux préparer et faire plus fréquemment appel à l'esprit d'observation et au besoin d'activité de l'élève.

Parlant aussi de l'école complémentaire, M. l'abbé Desrosiers rappela que les matières de ce programme se partageaient en matières communes, c'est-à-dire de culture générale, et en matières variables, celles auxquelles on doit donner le plus d'importance suivant les besoins au milieu.

Le secrétaire du département de l'Instruction publique, M. J.-N. Miller, avait déjà signalé les amendements apportés à certains articles de la loi se rapportant à la mise en opération du nouveau programme d'études, particulièrement les articles concernant les octrois qui seront accordés à l'avenir à toutes les écoles, même celles de rangs où l'on pourra conduire un certain nombre d'élèves jusqu'en 5^{ème} année.

M. Miller rappela aussi, avec quel soin le Comité catholique avait procédé dans l'élaboration des nouveaux programmes. Il fit l'historique des travaux du sous-comité du programme, ainsi que celui des décisions de ce même comité, à ce sujet.

M. C.-J. Magnan, inspecteur général, parla après l'abbé Desrosiers. Il se plaça à un point de vue absolument pratique et signala les principales difficultés que les commissions scolaires et le personnel enseignant rencontreraient dans l'application du nouveau programme.

Ces difficultés, plus apparentes que réelles, seront faciles à vaincre avec la bonne volonté des intéressés.

Si les inspecteurs d'écoles, dit l'inspecteur général, sont convaincus que le nouveau programme favorisera une meilleure répartition d'une saine instruction primaire chez notre population; si les commissaires d'écoles comprennent l'importance qu'il y a de créer dans chacune des écoles de rang, comme à celle du village, le cours supérieur que permet le nouveau programme, ils n'hésiteront pas à engager une sous-maîtresse et à aménager une nouvelle classe, afin de grouper ensemble les tout jeunes élèves et de ne laisser aux titulaires que les élèves du cours moyen et du cours supérieur; si le personnel enseignant veut bien s'inspirer des instructions pédagogiques des nouveaux programmes, et s'il veut bien profiter des études que "L'Enseignement Primaire" publie chaque mois sur le nouveau programme, une amélioration notable se fera sentir dans chaque école et favorisera singulièrement l'élévation du niveau des études.

La mise en opération du nouveau programme réclamera le concours sincère et dévoué et des inspecteurs et des commissaires et du personnel enseignant. Il ne faudra pas se laisser rebuter, au début, par les obstacles inévitables qui se dressent toujours, chaque fois qu'une réforme s'opère; il faudra prendre les moyens qui ont été conseillés pendant le congrès, afin de mettre en activité, dès l'année prochaine, toutes les initiatives que suggère le nouveau programme.

Parlant de l'école complémentaire, l'inspecteur général rappelant ce qu'en avait dit M. l'abbé Desrosiers, signala l'importance des Sections auxquelles le nouveau programme fait place. Il recommanda la section agricole qui devrait se trouver dans toutes les écoles complémentaires rurales.

Il ne faut pas s'effrayer des petites difficultés qu'offre l'installation de la section agricole. Ainsi, le jardin scolaire, déjà en honneur, assure une pratique intéressante des théories enseignées en classe, puis un petit musée "ad hoc" pourrait facilement être installé dans chaque école. Ce petit musée renfermerait des spécimens des différents sols, des différentes céréales, de nos variétés d'herbes et de plantes, ainsi que des tableaux illustrés, représentant les différentes industries agricoles, de même que les animaux domestiques et les variétés nombreuses de nos oiseaux.

La section commerciale offre peu de difficultés, car elle existe dans presque toutes nos académies.

Mais elle devrait être restreinte aux écoles complémentaires de villes ou de centres commerciaux. Quant à la section industrielle, elle n'est pas d'organisation très compliquée, attendu que le seul travail manuel imposé par le programme, est celui du bois. Certes, il faudra à l'école complémentaire, section industrielle, posséder également un musée sous forme de tableaux ou d'images, au moins, se rapportant aux principales industries de notre pays.

Voilà pour la première séance du congrès.

A la 2^{ème} séance, M. l'inspecteur Paquin, de Joliette, fit part d'un excellent travail sur les nouveaux programmes. Lui aussi démontra que la mise en opération de ces programmes, avec zèle et conviction, favorisera le progrès scolaire dans une mesure considérable. M. l'inspecteur Paquin dit qu'il était convaincu que les commissaires d'écoles bien informés, se feront un devoir d'engager des sous-maîtresses, d'installer de nouvelles classes et de doter leurs écoles de toutes les fournitures indispensables à la mise en opération du nouveau programme.

Après M. l'inspecteur Paquin, un grand nombre d'inspecteurs d'écoles firent des remarques très judicieuses qui prouvèrent qu'ils avaient déjà bien étudié le sujet qui leur avait été proposé. Ils posèrent nombre de questions à l'abbé Desrosiers et à l'inspecteur général, lesquels se firent un devoir de répondre à tous.

Ainsi MM. les inspecteurs C.-J. Miller, Brionne, Hubert, Filteau, Charbonneau, Dupuis, Curot, Cuddihy, Plamondon, Belcourt, Lane, Maltais, Boily, L.-P. Goulet, Dubeau, Genest-LaBarre et autres prirent part à ce court mais fructueux débat.

La 3^{ème} séance débuta par "les devoirs généraux des inspecteurs", sujet que traita M. l'inspecteur général. Ce fut ensuite le tour de M. Antoine Dessane, officier du département de l'instruction publique, préposé aux constructions et à l'hygiène scolaire. M. Dessane donna lecture d'un intéressant travail, marqué au coin d'une longue et sage expérience. Il dit combien il importait de mettre le maître et les élèves dans des classes où l'hygiène est respectée, où l'espace est suffisant et la lumière bien distribuée.

M. Dessane entre dans des détails très pratiques dont bénéficieront certainement tous les maîtres et les élèves de nos écoles primaires.

Après la conférence de M. Dessane, l'hon. M. Delâge attira l'attention des inspecteurs sur l'article des règlements qui concerne l'acceptation des nouvelles maisons d'écoles, puis M. J.-N. Miller, secrétaire du département de l'Instruction publique, rappela aux inspecteurs combien il importait d'examiner avec soin les rapports que les secrétaires-trésoriers sont tenus de faire chaque année, au surintendant. M. Miller rappelle encore combien il était important de ne transmettre au surintendant que des rapports précis et parfaitement documentés.

L'hon. M. Delâge invita ensuite M. Marquis, chef des statistiques, à parler des statistiques scolaires. Nous avons donné samedi un résumé de cette intéressante conférence qui donna lieu à un échange de vue très fructueuse entre le chef des statistiques, les officiers du département et les inspecteurs.

Après ces trois séances bien remplies et dont tout le monde sortait satisfait, l'hon. M. Delâge clôtura le congrès en termes heureux, résumant les travaux de la réunion, remerciant tous ceux qui avaient pris part à ces importantes assises, disant aussi combien il avait été heureux de leur présence nombreuse et de leur assiduité au travail.

M. Delâge donna d'excellents conseils aux jeunes inspecteurs et remercia les anciens pour tous les services qu'ils avaient rendus à leur pays. M. le surintendant dit également qu'en ces derniers jours de l'année, il convenait de souhaiter à tous, pour l'année qui s'en vient, santé et bonheur.

Voulant souligner l'importance d'un récent règlement du Comité catholique, les inspecteurs d'écoles chantèrent tous avec émotion et conviction, notre superbe hymne national: O Canada, terre de nos aïeux!

CONGRÈS DES PRINCIPAUX DES ÉCOLES NORMALES

Vendredi, le 15 janvier dernier, a eu lieu à Québec un Congrès des Principaux des Écoles normales catholiques de la province. Tous avaient répondu à l'appel du Surintendant de l'Instruction publique, sauf M. le Chanoine S. Gobeil, retenu à Hull par une attaque de grippe. Le congrès fut présidé par l'honorable M. Delâge, surintendant de l'Instruction publique. Étaient présents: S. G. Mgr F.-X. Ross, évêque élu de Gaspé et Principal de l'École normale de Chicoutimi; Mgr Th.-G. Rouleau, Principal de l'École normale Laval, Québec, accompagné de M. l'abbé A. Caron, Assistant-Principal; MM. les chanoines, Beudet, Mousseau et Gervais, respectivement Principaux des Écoles normales de Saint-Pascal, Valleyfield et Joliette; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, Principal de l'École normale Jacques-Cartier, Montréal, et MM. les abbés N. Desgagné, A. Comtois, J.-A. Fontaine, G. Courchesne, O. Martin, respectivement Principaux des Écoles normales de Chicoutimi, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Nicolet et Sherbrooke.

M. J.-N. Miler, secrétaire du département de l'Instruction publique, et M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Écoles catholiques, prient aussi part au congrès.

Au cours du congrès, on élucida les points des règlements et du programme qui pouvaient prêter à une interprétation différente et l'on fixa aussi les conditions d'admission auxquelles seront admis en septembre 1923 les élèves des écoles normales actuellement dans ces maisons.

Le fonctionnement des *Sections*, partie intégrante du nouveau programme des écoles normales, fut aussi l'objet d'une délibération élaborée et pratique.

Avant la clôture du congrès, Mgr Rouleau, doyen des Principaux, offrit en termes appropriés, au nouvel évêque élu de Gaspé des félicitations et des vœux, auxquels M. le Surintendant ajouta des remerciements pour les services rendus par Mgr Ross à l'œuvre des écoles normales. S. G. Mgr l'évêque de Gaspé remercia en termes émus ses confrères, MM. les Principaux, ainsi que l'honorable M. Delâge.

ASSOCIATION DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

L'assemblée annuelle des inspecteurs d'écoles catholiques de la Province a eu lieu le 14 décembre 1922, à 10 hrs a.m., au Palais législatif, Québec.

La plupart des inspecteurs ont assisté à cette réunion présidée par M. C.-J. Miller.

A cause de l'ouverture du congrès qui eut lieu quelques heures plus tard, les délibérations furent très expéditives; la lecture du procès-verbal de la dernière séance a été partiellement omise et ce procès-verbal fut adopté à l'unanimité, afin qu'on eût le temps de prendre connaissance des autres questions à l'ordre du jour.

L'état des recettes et des dépenses de l'Association pour l'année 1921-22, a également été adopté sans commentaire, l'excédant des recettes sur les dépenses, étant de \$6,33.

M. l'inspecteur général C.-J. Magnan qui a bien voulu nous honorer de sa présence à cette réunion, nous a également intéressés tant par son éloquence que par sa parole vibrante, chaude, sympathique et communicative.

Obligé de voir aux intérêts du congrès qui s'ouvrit le même jour à 2 hrs p.m., M. l'inspecteur général prend congé de nous, et M. le Président demande l'élection des officiers pour la présente année.

C'est alors que M. L.-N. Lévesque, se prévalant de son titre de doyen, propose, appuyé par M. A. Tanguay, toujours pour gagner du temps: "Que les officiers en fonctions au cours de l'année 1921-22, soient réélus à l'unanimité pour l'année 1922-23."

On s'objecte quelque peu, mais par considération de part et d'autres, cette proposition est adoptée.

J'ai oublié de dire que les contributions des membres de l'Association des inspecteurs d'écoles a rapporté pour l'année 1922-23, le joli montant de \$84.

Comme la séance est sur son déclin, M. P. M. Brionne, propose, appuyé par le Secrétaire de l'Association, et il est résolu à l'unanimité:—"Que des sympathies soient offertes à la famille Miller à l'occasion du décès de feu M. Emile Miller."

M. l'inspecteur Litalien propose, appuyé par M. l'inspecteur Maltais, et il est résolu à l'unanimité: "Que des sympathies soient offertes au confrère Gosselin à l'occasion du décès de son épouse."

Il est également proposé par M. l'inspecteur Millette, appuyé par M. l'inspecteur A. Filteau: "Que des sympathies soient offertes aux familles Bouchard et Roy à l'occasion du décès de leurs proches."

Enfin, l'Association désire s'acquitter d'un devoir qui lui tient bien au cœur en offrant à la famille de feu M. Lefèvre, directeur de l'enseignement du dessin, l'hommage de ses plus profondes sympathies à l'occasion du décès de ce dernier.

Et, M. L.-P. Goulet propose, appuyé à l'unanimité des inspecteurs d'écoles: "Que des félicitations soient offertes à M. C.-J. Miller à l'occasion de sa récente nomination comme membre du Bureau des examinateurs catholiques."

Aussi, il est proposé par M. Alphonse Filteau, appuyé à l'unanimité des inspecteurs d'écoles: "Que les dignitaires de l'Association prient l'un de ses membres de la représenter dans des réunions jugées opportunes."

Et la séance est levée.

J.-B. CHARTRAND, secrétaire-trésorier.

DOCUMENTS OFFICIELS

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Instructions aux personnes qui se proposent de subir l'examen cette année.

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera, cette année, le 26 juin prochain et se terminera le 29 de ce mois. Les aspirants au diplôme académique commenceront à subir l'examen le mardi, 26 juin, et les autres, c'est-à-dire les candidats au brevet élémentaire et au brevet modèle, ne commenceront leur examen que le lendemain, mercredi, 27 juin.

Le programme des Ecoles normales, d'après lequel le Bureau central des examinateurs catholiques doit faire subir les examens pour l'obtention des diplômes des trois degrés, comprend les matières suivantes; ce programme est absolument le même que celui des années précédentes:

<i>Brevet élémentaire</i>	<i>Brevet modèle</i>	<i>Brevet académique</i>
Prières et catéchisme.	Prières et catéchisme. Cours de religion.	Prières et catéchisme. Cours de religion.
Pédagogie.	Pédagogie.	Pédagogie.
Histoire Sainte.	Histoire Sainte et de l'Église.	Histoire Sainte et de l'Église.
Bienséances.	Bienséances.	Bienséances.
Lecture française.	Lecture française.	Lecture française
Lecture anglaise.	Lecture anglaise.	Lecture anglaise.
Lecture latine.	Lecture latine.	Lecture latine.
Grammaire, analyse et lexicologie.	Grammaire, analyse et lexicologie.	Grammaire, analyse et lexicologie.
Dictée.—Ecriture.	Dictée.—Ecriture.	Dictée.—Ecriture.
Littérature.	Littérature.	Littérature et histoire littéraire
Composition.	Composition.	Composition.
Arithmétique.	Arithmétique.	Arithmétique.
Calcul mental.	Calcul mental.	Calcul mental.
Comptabilité domestique et agricole.	Comptabilité commerciale.	Comptabilité commerciale.
Géographie, inst. civique.	Géographie, inst. civique.	Géographie, instruction civique.
Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.
Histoire des Etats-Unis.	Histoire des États-Unis.	Histoire des Etats-Unis.
Dessin.	Dessin.	Dessin.
Sciences naturelles—zoologie, botanique.	Sciences naturelles—zoologie, cosmographie.	Sciences naturelles—zoologie, cosmographie.
Hygiène.	Hygiène.	Hygiène.
Agriculture.	Agriculture.	Agriculture.
	Toisé des surfaces et des solides.	Toisé des surfaces et des solides et géométrie plane. (<i>Cette dernière pour les hommes seulement.</i>)
	Algèbre.	Algèbre.
	Histoire de France.	Histoire de France.
	Histoire d'Angleterre.	Histoire d'Angleterre.
		Histoire Ancienne.
		Physique.
		Philosophie.
		Trigonométrie (<i>Pour les hommes seulement.</i>)

La lecture française et la lecture anglaise sont maintenant obligatoires à tous les degrés et pour tous les candidats.

On ne doit pas oublier que, comme par le passé, les matières du brevet élémentaire sont aussi obligatoires pour les diplômes modèle et académique et que les matières du brevet modèle sont également obligatoires pour le diplôme académique.

Les candidats doivent subir l'examen dans leur langue maternelle sur toutes les matières mentionnées ci-dessus pour chaque catégorie de diplôme, et ceux qui veulent obtenir un brevet pour les deux langues doivent, en outre, être examinés sur les sujets suivants, en français ou en anglais, suivant le cas: grammaire, dictée et composition.

Les personnes qui ont obtenu le diplôme élémentaire ou le diplôme modèle en 1916 ou après cette année, c'est-à-dire celles qui ont subi l'examen sur le programme des écoles normales, seront exemptées de passer un nouvel examen sur les matières suivantes:

1.—Histoire du Canada, histoire des États-Unis, bienséances, hygiène et agriculture, pour les personnes munies du diplôme élémentaire et qui se présenteront pour le brevet modèle ou le brevet académique;

2.—Histoire Sainte, de l'Église, histoire du Canada, histoire des États-Unis, histoire de France, histoire d'Angleterre, bienséances, arithmétique, comptabilité, géographie et instruction civique, hygiène, agriculture, sciences naturelles (zoologie, botanique, cosmographie), pour les personnes déjà munies du diplôme modèle et qui se présenteront pour le brevet d'académie.

Les jeunes filles qui, l'an dernier, ont obtenu le CERTIFICAT modèle et qui se présenteront cette année pour le brevet supérieur, bénéficieront des exemptions mentionnées dans l'alinéa qui précède.

Quant aux aspirants et aspirantes qui ont obtenu un diplôme du Bureau central AVANT l'année 1916, ils ne bénéficieront que des exemptions suivantes, s'ils se présentent pour un brevet supérieur:

1.—Histoire du Canada, pour les diplômés élémentaires.

2.—Histoire du Canada, histoire de France, histoire d'Angleterre et comptabilité, pour les diplômés modèles.

Les aspirants et aspirantes qui ont déjà obtenu un diplôme ou un certificat du Bureau central ne doivent pas oublier, dans leur lettre de demande d'admission à l'examen, de mentionner le degré, la date et le numéro de leur diplôme ou de leur certificat.

Ils ne sont pas tenus d'envoyer de nouveau leur extrait de baptême, mais ils doivent produire un autre certificat de moralité.

L'examen se fera dans les localités suivantes: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Joliette, Baie-Saint-Paul, Carleton, Farham, Fraserville, Havre-aux-Maisons, Montebello, New-Carlisle, Grande-Rivière, Pointe-aux-Esquimaux, Fort-Coulonge, Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Ferdinand-d'Halifax, Ste-Agathe-des-Monts, Sainte-Marie-de-Beauce, Saint-Georges-de-Beauce, Victoriaville, Maniwaki, Tadoussac, Rivière-au-Renard, Ville-Marie, Sept-Iles, Mont-Laurier et Amos.

Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau central doit, au MOINS TRENTE JOURS AVANT L'EPOQUE FIXÉE POUR L'EXAMEN, c'est-à-dire AVANT LE 27 MAI, en informer le secrétaire du Bureau et lui transmettre en même temps, conformément aux dispositions de la formule ci-après: 1. Un certificat de moralité signé par le curé ou le desservant de la paroisse où elle a résidé pendant les six mois précédant l'examen; 2. Son extrait baptismal; 3. La somme exigée comme droit d'examen. Cette somme est de \$3.00 pour le diplôme élémentaire (*primaire élémentaire*), de \$4.00 pour le diplôme modèle (*primaire intermédiaire*) et de \$5.00 pour le diplôme académique (*primaire supérieur*).

Pour être admis à l'examen, les aspirants et aspirantes devront avoir au moins dix-sept ans révolus le ou avant le 31 décembre prochain. On voudra bien ne pas oublier qu'il est tout à fait inutile de faire une demande d'admission à l'examen, si l'on n'a pas l'âge réglementaire.

Voici la formule que chaque aspirant devra remplir bien exactement et envoyer au secrétaire du Bureau central:

(Nom de la localité et date)

“ Au Secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

“ Monsieur,

“ Je, soussigné. (écrire ses nom et prénoms), né. . à (indiquer l'endroit—, le donner la date), domicilié. . . à (donner le lieu de la résidence de ses parents), comté de (nom du comté), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter à (écrire le nom de la loca-

“*lité où l'on doit se rendre pour l'examen*), afin de subir l'examen en (*dire si c'est en français ou en anglais, ou dans les deux langues*), pour le brevet d'école (*élémentaire, modèle ou académique*). J'ai l'honneur de vous transmettre la somme de \$ (*mettre le montant des droits d'examen exigés*) et le certificat de moralité signé par le curé (*ou desservant*) de ma paroisse, ainsi que mon extrait baptistaire.

“ Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme ou l'avis du résultat de mon examen à (*nom du bureau de poste*).

“ J'ai déjà obtenu le diplôme (*élémentaire ou modèle*) en l'année (*donner l'année*). Ce diplôme porte le numéro (*mentionner le numéro*).

(*Signature de l'aspirant.*)

Le certificat de moralité doit être dans les termes suivants :

“ Je, soussigné, certifie que j'ai personnellement connu et que j'ai eu l'occasion d'observer (*les nom et prénoms de l'aspirant*) pendant (*dire le nombre d'années ou de mois*); quedurant tout ce temps, sa vie et sa conduite ont été sans reproches, et j'affirme que je crois qu'est intègre et consciencieux (*ou consciencieuse*).

(*Signature du curé ou desservant de la paroisse.*)

Les candidats qui ont été ajournés pour quelques matières à l'examen de juin dernier, de même que ceux qui ont échoué complètement, devront renouveler leur demande d'admission à l'examen de juin prochain et l'accompagner d'un nouveau certificat de moralité signé par le curé. Ils ne sont pas tenus cependant de transmettre un nouvel extrait baptistaire. Ces aspirants sont obligés d'envoyer au Secrétaire \$1.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme élémentaire, \$1.50 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme modèle, et \$2.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme académique. Ils ne devront pas oublier de mentionner le numéro d'ordre qui leur avait été assigné l'année dernière. Ces aspirants feront leur demande comme suit :

(*Nom de la localité et date.*)

“ Au Secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

“ Monsieur,

“ Je, soussigné. . . . (*écrire ses nom et prémons*), né. . . à (*indiquer l'endroit*), le (*donner la date*), domicilié. . . à (*lieu de la résidence des parents*), comté de (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter de nouveau à (*écrire le nom de la localité où l'on désire se rendre pour l'examen*), afin de reprendre mon examen de l'année dernière pour le brevet d'école (*élémentaire, modèle ou académique*) en français (*ou en anglais ou dans les deux langues*). Je vous envoie ci-inclus la somme de \$ (*mettre le montant exigé pour reprendre son examen*), un nouveau certificat de moralité de mon curé (*voir la formule du certificat ci-dessus*), ainsi que l'avis que vous m'avez adressé au mois d'août dernier (*envoyer cet avis*).

“ Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme ou l'avis du résultat de mon examen à (*nom du bureau de poste*). Mon numéro, l'an dernier, était (*mettre le numéro*).

(*Signature de l'aspirant.*)

Par arrêté ministériel en date du 28 novembre 1919, sur la recommandation du Comité catholique, l'article 83a a été ajouté aux règlements scolaires. Cet article se lit comme suit :

“Cependant une aspirante âgée d'au moins seize ans révolus ou qui aura atteint cet âge au trente et un décembre qui suivra la date de l'examen, et qui promettra par écrit de se présenter l'année suivante pour le brevet d'académie, pourra être admise à subir l'examen sur les matières du brevet modèle. Si elle réussit à cet examen, sur toutes les matières du dit brevet modèle, elle jouira des exemptions accordées par le Bureau aux aspirantes au brevet d'académie déjà munies du diplôme modèle; mais elle n'aura pas le droit de réclamer le brevet modèle même lorsqu'elle aura atteint sa dix-septième année.” Le certificat modèle donnera droit à l'avenir à certaines exemptions lors de l'examen pour le brevet supérieur.

Le Bureau pourra donc admettre aux examens du brevet modèle des aspirantes ayant l'âge fixé par l'article qui précède, mais ces aspirantes devront transmettre au secrétaire du Bureau, à part tous les documents ordinaires, *une promesse écrite de se présenter l'année suivante pour l'examen du diplôme académique, et un certificat de la supérieure ou de la directrice de la maison d'éducation qu'elles ont fréquentée, attestant qu'au meilleur de sa connaissance, ces aspirantes ont réellement l'intention de revenir devant le Bureau pour y subir l'examen du brevet académique.*

Ce certificat de la supérieure ou de la directrice pourra être comme suit: “Je, soussignée, supérieure ou directrice du couvent de... déclare que Mlle..... est une élève de notre maison et j'ai toutes raisons de croire qu'elle a réellement l'intention de retourner devant le Bureau d'examineurs l'année prochaine pour y subir l'examen du diplôme académique”.

(Signature de la supérieure ou de la directrice).

Les candidats qui, l'an dernier, ont échoué pour la première fois sur moins du quart du nombre des matières, n'auront à subir l'examen que sur celles mentionnées dans l'avis que je leur ai adressé au mois d'août dernier.

Les jeunes filles qui, l'année dernière, ont échoué sur une ou plusieurs matières lors de leur examen pour le CERTIFICAT modèle ne jouissent d'aucun privilège.

Les personnes qui n'ont pas réussi à avoir leur diplôme en 1898 ou les années suivantes jusqu'en 1920, et qui n'ont pas encore subi une seconde épreuve, devront, si elles se présentent devant le bureau au mois de juin prochain, payer le droit d'examen en entier et être interrogées sur toutes les matières du programme, comme si elles subissaient l'examen pour la première fois.

Je demande comme une faveur toute spéciale aux personnes qui doivent se présenter à la prochaine session du Bureau de m'envoyer LE PLUS TÔT POSSIBLE leur demande d'admission, accompagnée de tous les documents requis. Un trop grand nombre attendent au mois de mai pour demander leur admission. Tout candidat en règle recevra une carte d'admission à l'examen.

On voudra bien faire recommander les lettres contenant de l'argent et l'on est prié de ne pas envoyer de timbres-poste pour payer le droit d'examen.

Le Bureau ne fournit pas les plumes; chaque candidat devra donc apporter la sienne, ainsi qu'un crayon de mine de plomb, et une gomme à effacer.

En ayant l'obligeance de se conformer fidèlement aux instructions qui précèdent, les aspirants aux diplômes faciliteront l'ouvrage très considérable que nécessite l'organisation des examens et ils me rendront par là même un service signalé.

J.-N. MILLER,

Secrétaire.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE DU FONDS DE PENSION
DES FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRI-
MAIRE**

Session du 24 novembre 1921.

PRESENTS: L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, président, MM. John Ahern, de la cité de Québec, délégué de la conférence des instituteurs catholiques de Québec, représenté par M. Nérée Tremblay, J.-N. Perrault, de la cité de Montréal délégué de la conférence des instituteurs catholiques de Montréal, représenté par M. C.-J. Miller, M. C. Hopkins et H.-M. Campbell, de la cité de Montréal, délégués de l'Association provinciale des instituteurs protestants.

Le procès, verbal de la dernière session est approuvé.

Le secrétaire soumet son rapport annuel:

Monsieur le surintendant,

Messieurs les membres de la commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, Messieurs,

Le soussigné, secrétaire de votre commission, a l'honneur de vous soumettre le rapport qui suit:

TABLEAU E

COMPTES du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1920-21, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital.

LE REVENU

Montant voté par la Législature (Item No 43 du budget).....	\$ 2,000.00
Allocation du gouvernement (2 Geo. V, ch. 27, sec. 5).....	27,000.00
Retenue de 4% sur le fonds des écoles publiques (Art. 3012 S. R. P. Q. 1909).....	17,000.00
Intérêt sur le capital (Art. 3010, 3013 et 3024 S. R. P. Q., 1909) ..	10,238.76
Surplus de l'ancien fonds de pension (Art. 3018 S. R. P. Q. 1909)..	4,589.28
Retenue de 2½% sur le traitement des instituteurs et des institu- trices (Art. 3012 S. R. P. Q.).....	98,439.27
Retenue de 2½% sur le traitement des inspecteurs d'écoles (Art. 3012 S. R. P. Q. 1909).....	3,042.38
Retenue de 2½% sur le traitement des professeurs des écoles nor- males (Art. 3012 S. R. P. Q.).....	930.00
	\$ 163,239.69

LA DÉPENSE

Par les pensions.....	\$ 135,043.16
Par les remboursements.....	993.56
Par les dépenses d'administration.....	1,111.50
Déposé au trésor de la province, allant au capital (Art. 3010, 3024 S.R.P.Q. 1909).....	41.07
Surplus de l'année.....	26,050.40
	\$ 163,239.69

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

349

POUR LE COMPTE DU REVENU

Surplus des années précédentes.....	\$	36,750.24
Surplus de l'année.....		26,050.40
		\$ 62,800.64

POUR LE COMPTE DU CAPITAL

Montant du capital le 1er juillet 1920.....	\$	206,497.99
Porté au capital pour l'année 1920-21.....		41.07
		\$ 206,539.06

Certifié,

(Signé) Jos. MORIN,

Auditeur de la province.

Québec, 3 octobre 1921.

NOMS	Age	Pension
1. Loubier, Anna.....	42	\$ 100.00
2. St-Laurent, Valéda (Mme Omer Fortin).....	42	133.43
3. Brochu, Anastasie (Mme Jean Fontaine).....	46	100.00
4. Laguë, M.-Lse.....	48	201.03
5. Cournoyer, Orise.....	53	169.55
6. Richard, Virginie (Mme Paul Delaunais).....	61	112.85
7. Kinghorn, Mary.....	68	144.12
		\$ 960.98
PENSIONNAIRES DÉCÉDÉES		
1. Hébert, Zélire.....	60	\$ 124.62
2. Bouchard, Bernard.....	60	156.02
3. Michaud, Mme Honoré.....	78	75.00
4. Lambert dit Champagne, Mme O.....	85	80.08
5. Girard, Edouard.....	74	131.02
6. Gervais, Noé.....	85	300.00
7. Ames, Mrs Amanda.....	88	75.00
8. Dawson, Caroline.....	62	565.35
9. Gallagher, F.-M.....	89	300.00
10. Côté, Mélanie.....	76	75.00
11. Faucher, Georgiana.....	49	75.00
12. Gravel, Marie-Louise.....	64	75.00
13. St-Denis, Marie-Louise.....	44	106.06
14. Surprenant, Marie.....	48	127.50
15. Bittner, Emilie.....	64	145.55
16. Grant, Isabella.....	58	581.82
17. Héroux, Mme Charles.....	78	100.00
18. Masten, Geo. L.....	85	791.60

NOMS	Age	Pension
19. Arsenault, Eugénie.....	62	100.00
20. Bellefeuille, L.-G.-R.....	80	442.70
21. Authier, Mme L. Paul.....	77	100.00
22. Guérin, Alphonsine.....	68	103.88
23. Lebel, Adèle.....	59	100.00
24. Perron, Mme Alphonse.....	79	100.00
25. Lassonde, Adèle M.....	86	100.00
26. Egan, M.-Jane.....	69	252.20
27. Robert, Elmire.....	76	100.00
28. Choquette, M. L. Régina.....	48	151.22
29. Doherty, Margaret.....	70	100.00
30. Giroux, Azilda.....	60	276.28
31. Ménard, Joseph.....	66	603.86
32. Perron Henriette.....	53	100.00
33. Manseau, Vitaline.....	47	100.00
34. Turner, Norak.....	71	132.94
35. Laffleur, Mme Noé.....	63	150.38
36. Lebel, Georgiana.....	68	100.00
37. Desnoyers, Mme Joseph.....	82	100.00
38. Déziel, Anna.....	62	122.75
39. Genest Délia.....	73	100.00
40. Laporte, Vitaline.....	72	118.13
41. Plamondon, Mme Joseph.....	56	121.88
		\$ 7,560.89

Mesdames Ménard et Bellefeuille ont droit à une demi-pension.

Nous avons payé la pension aux anciens pensionnaires qui, lors de la dernière session de votre commission, n'avaient pas encore produit leur demande ou leurs certificats de médecin et qui les ont transmis ensuite, sauf à Milles Philomène Béland, Marie-Adelia Bouffard, Maggie Donohue, Marie-Annie Gorman, Ida-Philomène Gosselin, Marie-M. Gougeon, Mathilda Houle, Mary-Elliot Lloyd, Joséphine Mathieu, Amanda Pélissier, Florentine Plouffe, Iola-J. Shufelt, qui ont repris l'enseignement et n'ont pas renouvelé leur demande de pension.

Nous avons aussi payé la pension aux anciennes pensionnaires auxquelles vous avez décidé, l'an dernier, de faire subir un nouvel examen, savoir: Eva Bachand, Angéline Bristette, Georgiana Choquette, Madame Calixte Tanguay, Georgiana Hamel, Mme Arthur Duval, Amanda Ruel, Marie Tremblay.

Madame Joseph Pagé, (Marie-Anna Beauchemin), Alfred Boudreault, (Florida Boudreault) et Mlle Lumina Martin, qui ont été notifiées que leur pension serait suspendue à l'expiration d'une année, renouvellent leur demande et produisent un certificat de médecin.

Milles M.-Lse Rivard, Marie-Philomène Côté, Hermance-Elmina Bérubé et Alice M. Elise Hallé, auxquelles vous avez accordé l'an dernier une pension pour une année, demandent que cette pension leur soit accordée de nouveau et produisent un certificat de médecin à l'appui de cette demande.

Mlle Alphonsine Morin a établi qu'elle avait enseigné vingt ans. Sa pension lui a été payée pour le semestre terminé le 31 décembre 1920. Elle n'a pas renouvelé sa demande.

Mlle Elisabeth-R. Anna Therrien ayant aussi établi qu'elle avait enseigné vingt ans, a reçu sa pension. Elle renouvelle sa demande.

Les pensionnaires auxquels la pension avait été accordée à condition qu'elles subissent un examen médical spécial, ont subi cet examen et les rapports des médecins que nous avons chargés de les examiner nous ayant paru favorables, nous leur avons payé leur pension.

Un grand nombre d'anciens pensionnaires, environ cent, n'ont pas encore transmis leur demande de pension semestrielle.

Les pensionnaires suivants n'ont pas encore produit de certificats de médecin :

NOMS	Age	Pension
Beaulieu, Régina.....	50	\$ 171.83
Blais, Edouardina.....	46	136.80
Charron dit Cabana, Elisa.....	60	136.45
Clark, Katie.....	50	128.08
Cohoon, Mary.....	49	120.08
Côté, Régina.....	48	114.15
Duguay, M.-Rosalie.....	44	100.00
Dupuis, Georgiana.....	47	131.40
Duval, Annie.....	39	126.45
Edy, Ethel-W.....	48	147.23
Facette, Adélina.....	52	164.07
Fournier, M.-Lse.....	54	118.15
Lessard, Mme Arthur.....	49	100.00
Norris, Margaret-E.....	49	400.92
Prégen, Philomène.....	49	137.88
Vaudry, Olive.....	50	485.62

Les amendements suivants ont été faits à la loi de l'Instruction publique concernant le fonds de pension :

2993.—Cet article est remplacé par le suivant :

La pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire est fixée à la somme obtenue en multipliant, quant aux hommes, les deux centièmes et, quant aux femmes, les trois-centièmes de leur traitement moyen ou, s'ils ont enseigné plus de vingt-cinq ans, du traitement moyen des vingt-cinq années pendant lesquelles elles ont eu le plus fort traitement, par le nombre de leurs années de service jusqu'à concurrence de trente-cinq ans; pourvu, toutefois, quant aux femmes, que leur pension ne dépasse pas quatre-vingt-dix pour cent du salaire moyen des dix années pendant lesquelles elles auront reçu le plus fort traitement.

La pension de tout fonctionnaire de l'enseignement primaire à la retraite le ou après le 1er juillet 1921, ne doit pas être inférieure à cent piastres (2 Geo. V, ch. 47, sec. 6).

L'article suivant est inséré dans les Statuts refondus, 1909, après l'article 2993a :

2993b.—La pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire à la retraite, le ou après le 1er juillet 1921, doit, en sus de l'augmentation accordée par l'article 2993a, aux fonctionnaires mâles, être augmentée de vingt-cinq pour cent, si elle est inférieure à trois cents piastres, pourvu, toutefois, qu'elle ne puisse dépasser la somme annuelle de trois cents piastres (2 Geo. V, ch. 47, s. 1)

3004.—Cet article est amendé en y remplaçant le millésime (1913) par le millésime 1922"). (Amendé par 2 Geo. V, ch. 47, sec. 8).

3012.—Cet article est amendé en y remplaçant, dans le paragraphe 3, le nombre 27 par le nombre "quarante-sept". (Am. 2 Geo. V, ch. 47, sec. 9).

Le tout humblement soumis,

(Signé) AVILA DE BELLEVAL,
Secrétaire.

Le rapport du secrétaire est adopté.

La commission autorise le paiement de la pension des pensionnaires âgés de 56 ans et plus qui ont transmis leur demande semestrielle ou qui la transmettront conformément à la loi.

L'on procède ensuite à l'examen des demandes et certificats de médecin produits par les pensionnaires âgés de moins de 56 ans. Tous sont acceptés à l'exception du certificat produit par Mlle Wilda Larose qui devra subir un examen spécial.

Le surintendant est autorisé à payer la pension des pensionnaires qui n'ont pas encore produit un certificat de médecin s'ils en produisent un qu'il trouve satisfaisant.

Les nouvelles demandes de pension sont examinées et la commission accorde les suivantes et en autorise le paiement.

FONCTIONNAIRES AGÉS DE 56 ANS ET PLUS

NOMS	Age	Pension
Hermine McGown.....	70	\$ 269.60
Jennie-M. Driver.....	66	166.10
Helmina Noël.....	69	129.75
Ada Kirkman.....	68	637.10
Catherine Hethrington.....	67	300.00
Eugénie Thibault.....	66	143.30
A.-H. Simard.....	65	249.37
W.-H. Smith.....	65	1,050.00
Wenceslas Paquette.....	62	300.00
Kate-Adelia McFadden.....	61	331.15
Kate Kirkman.....	61	779.10
Lydia-A. Sinclair.....	61	803.25
Virginie Bernard.....	61	102.08
Margaret McCarthy.....	61	300.00
Cléopée Durocher.....	60	158.36
Césarie Dionne.....	60	100.00
Athénaïs Bibaud.....	59	772.80
Edmond Pagé.....	57	830.90
Eva-C. Miller.....	56	252.00
Annie-L. Norris.....	56	217.80
Clarine-A. Ricard.....	56	117.18
Agnès McWilliam.....	56	182.98
Annie-A. Wadleigh.....	56	300.00
J.-A. Cléroux.....	56	677.84
Anna Carpentier.....	56	256.84
Adah-M. Forrest.....	56	383.50
Alexis Boivin.....	73	284.22
Sara Francis.....	58	870.38
Ovide Roy.....	69	681.82

FONCTIONNAIRES AGÉS DE MOINS DE 56 ANS:

Marie-Louise Richard.....	55	177.42
Iola-J. Shufelt.....	55	512.45
John-J. McCullen.....	54	758.88
Maud Wilkinson.....	53	605.06
M.-Lse-Cécile Chartrand.....	53	199.53
Herméline Bergeron.....	53	109.46
M.-Lelia Phaneuf.....	53	233.54
Margaret Hall.....	52	111.00
Herrance I anglois.....	52	153.72
Adélia Bouffard.....	51	100.00
Philon ène Gauthier.....	51	189.27
Ozine Tellier.....	51	184.65
Atala Simard.....	50	105.90
Olivina Bacon.....	50	197.34
J.-P. Solomon.....	50	300.00
Catherine Coffey.....	49	599.92
Joséphine Campeau.....	48	189.42
Hortense Lecavalier.....	48	259.97
Joséphine Lahaye.....	48	100.00
Adèle Goulet.....	47	100.00
Meggie-M. Donoghue.....	47	103.36
J.-P. Fortin.....	46	300.00
M.-Lse Fossard.....	46	136.12
Anna Lévesque.....	45	102.16
M.-A.-Octavie Lacroix.....	44	162.68
M.-Lse Côté.....	44	109.68
Margaret Le Brasseur.....	44	140.80
Lucina Petit.....	43	151.68
Elphégina Plante.....	43	118.12
Julienne Gauvin.....	42	100.00
Alexina Létourneau.....	41	113.08
Amanda Pélissier.....	41	100.00
M.-Reine Choquette.....	41	158.22
Almoza Guilbault.....	39	193.06
Jessie Mackenzie.....	45	282.38
Alma Lafontaine.....	54	300.00
Angéline Paquette.....	49	126.22
Moyenne de l'âge et total des pensions.....	54	\$ 19,330.51

La pension sera accordée aux fonctionnaires suivants si elles parviennent à établir qu'elles ont enseigné le nombre d'années requis:

Malvina Hébert.....	75
Lorena Carmichael.....	74
Mme M. Durand (Rosalie-Lemire Marsolais).....	74
Mary McGee.....	73
Mme Jos. Vallières (Corinne Coursol).....	61

Mme Frs. St-Pierre (Hermine Côté).....	71
Eugénie Rousseau.....	59
Georgiana Lebel dit Beaulieu.....	58
Marie-Joséphine Audet.....	52
Eugénie Fréchette.....	48
Hilda Gaudreau.....	38

Les demandes des fonctionnaires suivants sont refusées:

M. Dosithé Lécuyer.....	54
Mme Joseph Tremblay (Marie Lauzière).....	45
Angéline Bélanger.....	37

Le remboursement des retenues est accordé à:

NOMS	Age	Pension
Thénaïde Filion.....	59	\$ 42.29
Laura Eva Deshaies.....	38	40.79
Lumina Latourelle.....	37	56.52
Béatrice Davidson.....	35	97.25
M.-Lse Viger.....	35	71.45
Yvonne Roy.....	34	60.91
J.-L. Létourneau.....	34	141.82
Alphonsine Leblanc.....	33	52.70
J.-A. Bertrand.....	27	71.54
W.-G MacBean.....	49	317.03
Alphonsine Lavallée.....	33	37.64
Total.....	37	\$ 989.94

Les demandes de remboursement des fonctionnaires ci-après nommés sont refusées:

Mme Alfred Arsenault (M.-Bonne Frelatte).....	43
Florida Clément.....	43
Mare-Amanda Fortin.....	27
Mme Honoré Roy (Ernestine Langlois).....	27
A. Beaudoin.....	34

La commission fixe le salaire du secrétaire à \$1,000 par année. Et la session est close.

Le surintendant de l'Instruction publique,

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE.

Le secrétaire,

(Signé) AVILA DE BELLEVAL.

Pour ampliation :

Le secrétaire,

Avila de Belleval.

MÉTHODOLOGIE

LA RÉDACTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Aujourd'hui nous étudierons une fable de La Fontaine. "La cigale et la fourmi" fera le sujet de notre leçon. Ce n'est pas la plus belle, ni une des plus belles ; mais elle force le lecteur, l'enfant comme l'homme mûr, à faire des réflexions utiles et pratiques.

La CIGALE ET LA FOURMI

La cigale ayant chanté tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue :
Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau.
Elle alla crier famine
Chez la fourmi, sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelques grains pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.
Je vous paierai, lui dit-elle,
Avant l'août, foi d'animal,
Intérêt et principal.
La fourmi n'est pas prêteuse :
C'est là son moindre défaut.—
Que faisiez-vous au temps chaud ?
Dit-elle à son emprunteuse.—
Nuit et jour à tout venant
Je chantais, ne vous déplaise.—
Vous chantiez. j'en suis fort aise !
Eh bien, dansez maintenant.

Que représente cette fable ?—Elle représente un petit drame entre une cigale et une fourmi. — Pourquoi dites-vous drame ?—Je dis que c'est un petit drame, parce qu'il y a une action représentée par des personnages.—Vous appelez personnages deux insectes ?—Sous ces deux insectes, l'auteur nous peint deux personnes.—Comment voyez-vous cela ?—Je vois cela par tout le sens. La cigale représente une personne qui ne songe qu'au présent, qu'à l'amusement, tandis que la fourmi en représente une qui travaille toujours, et n'est jamais dans l'indigence.—Donnez l'idée générale de cette fable, en un compte rendu très bref.—La cigale s'étant amusée au lieu de faire des provisions, se vit menacée de la famine à l'approche de l'hiver. Elle demanda en vain à la fourmi de lui prêter quelque chose en attendant le printemps.—Dans cette fable, y a-t-il une morale d'exprimée, comme dans la fable suivante ?—Il n'y en a pas—Imitez-vous la fourmi, si quelqu'un vous demande de l'aide ?—Ça dépend.—Expliquez-vous.—Si la personne qui sollicite de l'assistance n'a point travaillé, ou a gaspillé son avoir en amusement, je n'aurai pas de pitié pour elle. —Alors vous serez égoïste comme la fourmi. Heureusement que vous n'avez pas dit que vous n'assisterez pas un de vos semblables qui est dans le besoin. Je comprends que vous aurez moins de compassion pour une telle personne que pour une autre que le malheur a jetée dans la misère.—En quoi devez-vous imiter la fourmi ?—Je dois l'imiter dans le travail et la prévoyance.—En quoi vous ne devez pas suivre son exemple ?—Je ne dois pas suivre son exemple dans le refus qu'elle oppose à la demande de la cigale.—Pourquoi pas ?—Il faut avoir pitié du prochain..

—Qu'est-ce qui nous en fait un devoir ?—C'est la charité chrétienne, qui nous oblige d'aimer notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour du bon Dieu.—Alors La Fontaine nous enseigne, dans cette fable une morale boîteuse et fautive ?—Ça me paraît ainsi.—Examinons bien le texte. L'auteur n'a point exprimé de morale ; il laisse le lecteur la dégager par lui-même. Nous conseille-t-il d'imiter la fourmi ?—Non.—Pas plus qu'il nous incite à imiter la cigale.—Que faut-il conclure de ce drame ?..... Aurez-vous de la pitié pour un compagnon qui s'est amusé au lieu de préparer ses concours, et qui vous demande de l'aide ?—Non, je n'en aurai pas.—Est-ce que le fabuliste ne donne pas un avertissement à quelqu'un ?—Il en donne un à tous ceux qui imiteront la cigale.—Précisez la pensée de l'auteur par un exemple pris dans votre milieu, parmi les élèves.—L'élève qui n'a pas étudié et qui échoue dans les examens ou les concours, n'a pas la sympathie du maître ni de ses compagnons.—Citez un exemple d'une autre classe de personnes, de quelqu'un qui aurait dissipé son bien en folles dépenses.—Ce quelqu'un ne peut compter sur la pitié de son voisin.—C'est la leçon que nous donne le poète.

Que nous apprend le poète au début de la fable ?—Il nous apprend la situation de la cigale.—Quel nom donne-t-on à cette partie du récit ?—

On la nomme l'exposition.—Où s'arrête l'exposition?—Elle s'arrête à vermisseau, c'est-à-dire au 7e vers.—Qu'est-ce qui va nous faire connaître le deuxième personnage, et l'action de la cigale?—C'est encore l'exposition qui doit nous faire connaître cela.—Eh bien! où finit l'exposition.—Elle finit donc au 12e vers.—Comparez-la aux deux autres parties de la narration.—Elle est aussi longue que les deux autres, le nœud et le dénouement ensemble.—Qu'est-ce qui allonge ainsi l'exposition? C'est la situation de la cigale, et la raison pourquoi elle se trouve dans cet état.—Quel état et quelle raison?—La cigale est réduite à la famine pour avoir chanté au lieu de faire des provisions.—Que fait le poète en vous représentant la cigale?—Il la peint, il en fait le portrait.

En combien de phases ou péripéties peut-on diviser l'action de la fable?—On peut la diviser en 3 péripéties: la première, c'est la démarche de la cigale auprès de la fourmi, la deuxième, c'est la promesse de la cigale; la troisième, c'est la réponse de la fourmi.—La promesse de la cigale est comprise dans la démarche de la cigale; employez un mot plus précis que démarche.—Je dirais demande de secours, au lieu de démarche.

Quel est le caractère des personnages?—La cigale est légère et imprévoyante.—Qu'est-ce qui vous fait dire cela?—Ce sont ses actions qui me font dire cela.—La cigale ne vous fait-elle pas penser à certaines personnes?—Elle me rappelle ces personnes qui vivent au jour le jour, comme on dit généralement, sans s'occuper du lendemain.—Quel est le caractère de la fourmi?—Le caractère de la fourmi est tout différent de celui de la cigale.—Que présente-t-il en comparaison avec l'autre?—Il présente un contraste.—Vous n'avez pas encore décrit le caractère de la fourmi. La fourmi est active, travailleuse, prévoyante et économe, pas prêteuse. Qu'est-ce qui rend la fable intéressante?—C'est cette opposition des caractères des deux personnages.—Ne trouvez-vous pas la réponse de la fourmi un peu trop sévère.—Oui, elle à l'air de se réjouir du malheur de l'autre; c'est peu charitable.—Ça ne l'est pas du tout; mais d'un autre côté, la cigale n'a-t-elle pas provoqué cette rebuffade?—Oui.—Comment cela?—En disant qu'elle "a chanté à tout venant"; et surtout en ajoutant "ne vous déplaie."—Ce n'était pas certes le moyen d'attendrir sa voisine. Qu'aurait-elle dû faire?—Il me semble qu'elle aurait dû se repentir de sa légèreté, de son imprévoyance.—Cela tient à quoi, qu'elle n'ait pas agi ainsi?—Cela tient à son étourderie. Elle reste fidèle à elle-même jusqu'au bout.—Si elle avait témoigné un repentir qu'elle n'avait pas dans le cœur, qu'aurait-elle ajouté aux défauts qu'elle possédait déjà?—Elle eût ajouté la fourberie, le mensonge.

Que pouvez-vous dire du style?—C'est si simple, si naturel, qu'on se croit capable d'écrire de même.—Y a-t-il des mots de trop?—Loin de là: il me semble qu'il en manque.—Dans quel vers manque-t-il des mots

d'après vous ?—Dans les vers cinq et six. Moi j'aurais dit : "Elle n'avait pas un seul petit morceau de mouche ou de vermisseau à manger.

—Croyez-vous qu'avec ces mots en plus votre phrase y gagne en clarté ?—Elle ne gagne rien ; au contraire, elle perd beaucoup en précision, en élégance, etc.—Que signifie le mot *bise* ?—La *bise* est un grand vent, sec et froid. Ici il est mis pour l'hiver, saison de la *bise*.—Quel nom a beaucoup d'analogie avec *bise* ?—Le nom *brise*, vent doux et léger généralement.—Qu'entend le poète par ce vers : "C'est là son moindre défaut" ? Il entend que le défaut d'être prêteuse est celui qu'elle a le moins. Croyez-vous qu'être prêteur est un défaut ?—C'est plutôt une qualité. Ainsi, l'auteur se trompe ?—La phrase est ironique ; elle signifie que la fourmi n'a pas cette qualité d'être prêteuse.—Qu'est-ce qui justifie le mot *danser*, dans le dernier vers.—C'est le verbe chanter, dont s'est servi la cigale ; l'expression est bien appropriée à l'action de la cigale.

Il reste encore la partie grammaticale : formation de mots (oût, mis pour août, époque de la moisson ; aoûtage, aoûté, aoûté), analyse, etc.

Comme sujet de rédaction, vous ferez le récit d'une action que vous rappelle cette fable.—Dites-nous, Jules, ce que vous nous raconterez..... Fouillez dans vos souvenirs, et vous ne manquerez pas de trouver un exemple, un trait qui ressemble à la fable.—La conduite de Jean, un de mes compagnons de classe de l'année dernière, est semblable à celle de la cigale. Je la raconterai.—Et vous, Gustave, que nous raconterez-vous ? Ce que je raconterai, je n'en ai pas été témoin, mais je le tiens de mon père. C'était un voisin qui négligea la culture de la terre pour prendre part à des amusements de toutes sortes. A la fin, il fut forcé de vendre sa terre et de solliciter l'aide de mon père pour se tirer d'embarras.—En voilà encore une cigale. Il suffit d'observer autour de nous pour en voir des cigales.

Chaque élève choisira le fait de son choix, celui qu'il aura le mieux observé. Jules, vous nous raconterez le vôtre : vous l'avez observé de près, pour y avoir été mêlé. N'oubliez pas de vous tracer un plan. Quel sera le plan de votre récit, Jules ?

- I. Perplexité de Jean à l'approche des concours.....
causes de son inquiétude.....
- II. —Rebuffade de son compagnon Jules.....
- III. Humiliation de Jean.

DÉVELOPPEMENT

I. L'an dernier, à l'époque des examens, Jean, un de mes compagnons de classe, était bien en peine. Il aurait voulu réussir comme les autres, présenter à ses bons parents un résultat satisfaisant, et il n'avait presque jamais fait de devoirs, ni su de leçons. Il ne manquait pas d'habileté, surtout dans l'art de dénicher des prétextes. Aux obser-

vations, aux remontrances du maître, il avait toujours une excuse: l'aide à son père, un message pour sa mère, un violent mal de tête l'avaient empêché d'étudier, une égratignure au doigt, l'omission d'un livre à l'école expliquaient l'absence des devoirs. Et toujours avec une apparence de bonne foi capable de tromper le plus avisé. Inutile d'ajouter que si ses camarades s'y laissaient prendre, notre maître n'était point au nombre de ses dupes.

II. Le matin du concours d'arithmétique, Jean était perplexe. "Si tu veux, me dit-il, d'un ton suppliant, tu peux m'aider, tu ne le regretteras pas.—Si j'étais pris?—Tu ne le seras pas. Tiens, ajouta-t-il, c'est si facile: dès que tu auras résolu un problème, pousse ta feuille à gauche, et pendant que tu travailleras à la solution d'un autre, je trouverai bien le moyen de copier sans être vu, je suis derrière toi.—Et tu aurais l'avantage de gagner autant de points que moi et tes compagnons qui ont bûché toute l'année?—Je ne veux pas en avoir autant que toi et les autres..... Laisse-moi copier seulement une couple de problèmes, juste assez pour m'éviter d'échouer tout à fait. Imagine-toi, mon cher Jules, que si je ne monte d'une classe l'an prochain, mon père me "fourre" au pensionnat; il me l'a affirmé, et quand il parle, on ne badine pas avec lui.—Tu iras, voilà tout.—Je m'y ennuierais trop, loin de mes camarades, loin d'un compagnon comme toi.—Ta, ta, ta, tu n'a pas l'habitude de me chérir comme cela.—Tu ne me refuseras pas ce service, hein!—Il y aurait désobéissance de ma part autant que de la tienne: tu connais les règlements de l'école et les ordres du maître?—Il n'y aura pas de faute pour toi, de ranger un peu de côté ta feuille.—Si fait: je t'aiderais à en commettre une, et par là je partagerais ta culpabilité. Désobéissance doublée d'une injustice, mon ami. Tu aurais dû penser plutôt aux concours. Que faisais-tu, pendant que nous travaillions?"

III. Au signal du maître, tous les élèves contents lui apportent leurs feuilles, alors que Jean hésitait à remettre une feuille où se voyaient quelques chiffres isolés et en peine. Sa perplexité n'avait point échappé au maître qui l'observa tout le temps, et ne manqua point de faire allusion à la fable étudiée au commencement de l'année: "Ah! ah! Jean, c'est en un moment comme celui-là qu'on préférerait avoir été fourmi plutôt que cigale.

NÉRÉE TREMBLAY.

NE JAMAIS LIRE UN MAUVAIS LIVRE

Un chrétien ne doit pas lire de mauvais livre, il perd son argent à se les procurer, son temps et son intelligence à les lire; s'il en a, un devoir lui reste, de les jeter au feu.

JOSEPH DE MAISTRE.

BOTANIQUE

(Causerie donnée par les élèves-institutrices de l'École normale des filles de Montréal (Congrégation de Notre-Dame), en présence de l'Inspecteur général, novembre 1922).

2ème partie.—LES FEUILLES ET LES FLEURS (1)

RACHEL.—Mais notre course n'est pas achevée; nous avons laissé les tiges dans un état qui rappelle la saison des frimas et des neiges! Voyons comment étendant leurs rameaux et les couvrant de feuilles, elles nous offriront maintenant de frais ombrages.

La feuille qui provient d'un bourgeon est ordinairement formée de deux parties: l'une plane et membraneuse se nomme limbe, l'autre qui sert de support au limbe est appelée vulgairement queue de la feuille et, en botanique, pétiole. Lorsque le pétiole manque, la feuille est dite sessile: disposition qui s'observe dans le blé. Quelquefois la base du pétiole est élargie en forme de cornet embrassant la tige: elle recoit alors le nom de gaine: c'est ce que l'on voit dans la feuille du maïs. D'autres fois, la base du pétiole est accompagnée sur les côtés par deux lames vertes ressemblant à des ailes, ce sont des stipules: le rosier à des stipules.

MARIE-ANGE.—Vous nous parlez longuement du pétiole; a-t-il le rôle important dans la feuille?

RACHEL.—Non, puisqu'il peut ne pas exister, tandis que le limbe ne manque jamais. Le limbe ou la partie vraiment intéressante des feuilles, se compose du parenchyme, tissu cellulaire, ordinairement de couleur verte et des nervures qui sont la prolongation du pétiole; ces nervures constituent le squelette de la feuille. Les feuilles ne sont pas toujours de couleur verte: ainsi qu'on l'observe dans les feuilles rouges et jaunes de l'amarante et dans les belles feuilles de nos érables, l'automne. Ce qui donne la couleur verte aux feuilles, c'est un liquide nommé chlorophylle qui réside dans les cellules. Quant aux nervures, elles ne sont pas semblables dans toutes les plantes. Ainsi les plantes dicotylédones offrent des nervures palmées, digitées, c'est-à-dire qu'elles se dirigent comme les doigts de la main... l'érable par exemple, tandis que chez les monocotylédones, elles sont parallèles, ainsi qu'il est facile de l'observer chez le muguet.

LOUISE.—Cette division est bien claire et c'est ainsi que je pourrai dire, n'est-ce pas, que le pommier, le rosier, le chêne sont des dicotylédones, tandis que l'avoine, le maïs, l'iris sont des monocotylédones.

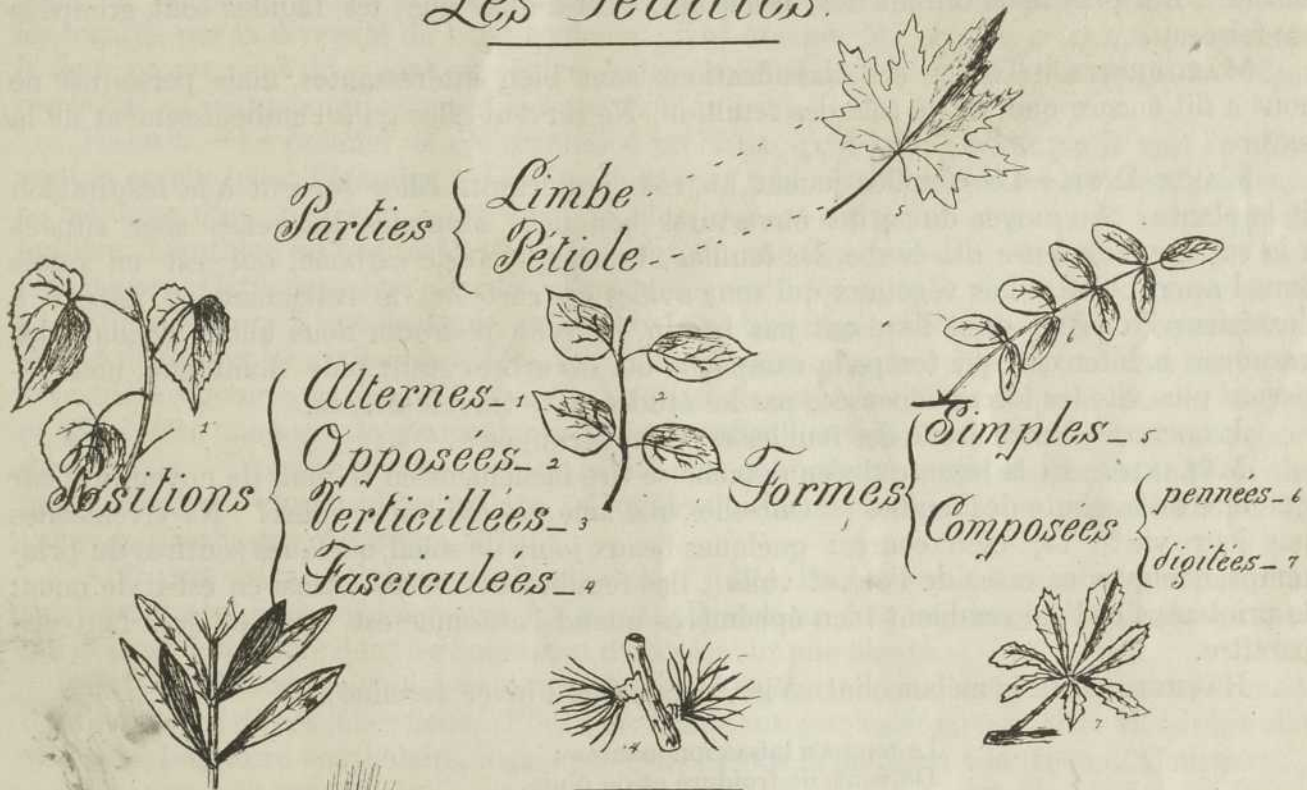
JULIETTE.—Très bien, mais ce n'est pas le seul classement que nous puissions faire. Si nous considérons le limbe des feuilles, nous voyons clairement que quelques-uns sont tout-à-fait caractéristiques, c'est ce qui leur a valu un nom spécial. Ainsi, m'occupant des découpures, je dirai que la feuille est entière, si son contour est uni, ex. le lilas; dentée, si elle est pourvue de découpures très petites en forme de dents de scie, ainsi que nous l'observons dans le châtaignier; lobée, si elle est munie de découpures profondes mais peu nombreuses comme dans le chêne, etc., car les noms peuvent se multiplier à volonté.

Quelquefois, elles se composent de plusieurs folioles distincts, elle deviennent alors composées-pennées, si elles se dirigent de chaque côté de la tige comme chez l'acacia; d'autres fois elles sont groupées autour de l'extrémité du pétiole, comme dans le marronnier, le fraisier, on les nomme alors composées-digitées.

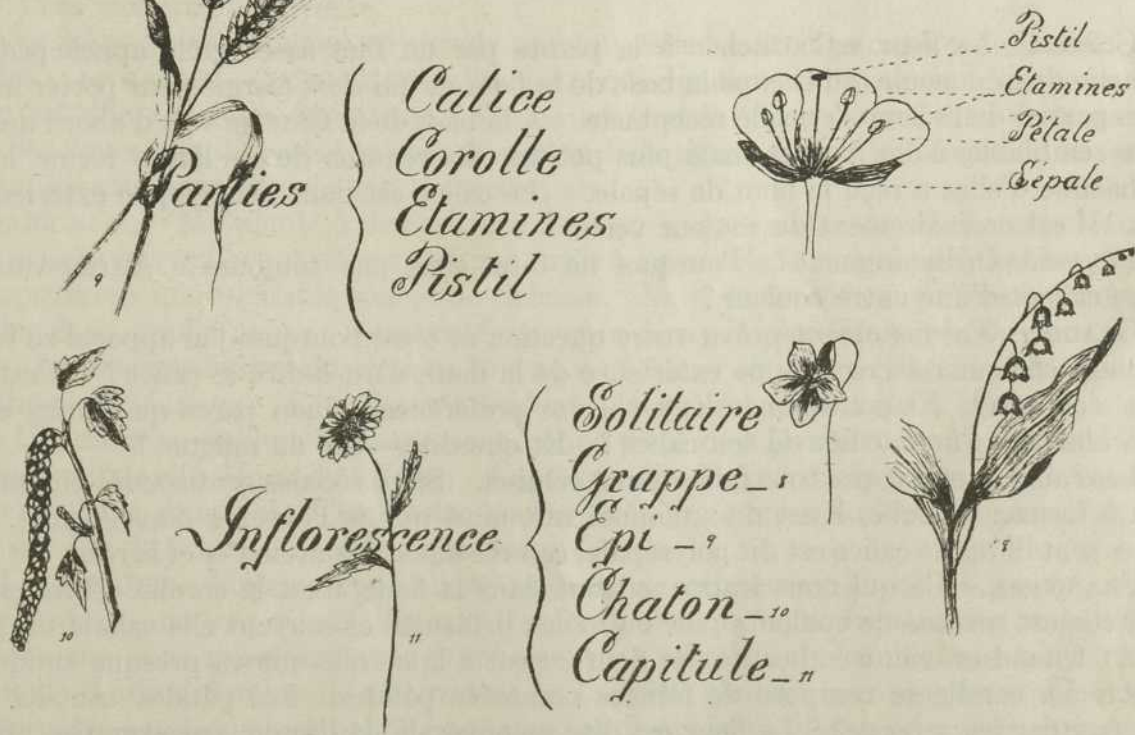
CÉCILE.—Je terminerai la classification des feuilles en parlant de leurs disposition sur la tige. Si elles sont attachées à des hauteurs différentes, elles sont alternes, comme dans

(1) Pour la 1ère partie, voir *L'Enseignement Primaire* de janvier 1923.

Les Feuilles.



Les Fleurs



le tilleul; elles deviennent opposées, si elles sont situées une chaque côté de la tige, tel que le lilas; elles sont verticillées quand elles forment une couronne dont le centre est la tige: le laurier. Les pins nous offrent des fascicules, c'est-à-dire que les feuilles sont groupées en faisceau.

MARGUERITE.—Toutes ces classifications sont bien intéressantes, mais personne ne nous a dit encore quel est le rôle des feuilles. Ne servent-elles qu'à l'embellissement de la nature?

MARIE-ANGE.—Les feuilles jouent un rôle important. Elles servent à la respiration de la plante. Au moyen de petites ouvertures nommées stomates, lesquelles sont situées à la surface inférieure du limbe, les feuilles absorbent l'acide carboné, qui est en excès dans l'atmosphère. Les végétaux qui sont avides de carbone, le retiennent et jettent à l'extérieur l'oxygène dont ils n'ont pas besoin, et voilà pourquoi nous allons pendant les vacances, habiter quelque temps la campagne où, les arbres étant plus nombreux, nous réparons plus vite les forces dépensées par les études ou le travail sérieux.

JULIETTE.—Notre étude des feuilles est donc terminée?

MÉLANIE.—Et la leçon qui s'en détache se tire facilement en ce mois de novembre! car que dire de la chute des feuilles? Ont-elles une âme, ces feuilles si jolies? Ne vivent-elles pas leur vie? Vie bien courte: quelques beaux jours de soleil, quelques sourires du printemps, quelques caresses de l'été, et voilà... les feuilles ont vécu. Ainsi en est-il de nous: le printemps et l'été semblent bien éphémères quand l'automne est venu et qu'il faut disparaître.

RACHEL.—Quelle mélancolie! Vite, supposons l'hiver terminé...

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie
Et s'est vêtu de broderie,
De soleil riant, clair et beau.

Les frimas sont passés. Dans les prés où l'herbe renaît, cueillons des roses, des marguerites et des lis qui nous aideront à poursuivre notre étude de botanique.

CLAIRE.—La fleur est attachée à la plante par un filet assez grêle appelé pédoncule. La partie du pédoncule qui occupe la base de la fleur et qui s'est élargie pour porter les diverses parties de la fleur s'appelle réceptacle. A la base de la fleur, je vois d'abord des lames vertes semblables à des feuilles, mais plus petites. La réunion de ces lames forme le calice et chacune d'elles a reçu le nom de sépale. Le calice est donc l'enveloppe extérieure de la fleur. Il est ordinairement de couleur verte.

LOUISE.—Ordinairement? Pourquoi ne dites-vous pas toujours? Auriez-vous déjà vu des calices d'une autre couleur?

CLAIRE.—J'ai justement prévu votre question et c'est pourquoi j'ai apporté ce fuschia. De quelle couleur est l'enveloppe extérieure de la fleur, c'est-à-dire le calice? N'est-il pas rouge écarlate? Et pourquoi le lis a-t-il vos préférences, sinon parce qu'il vous charme par la blancheur immaculée de son calice? Et que dites-vous du muguet?

Les calices ne sont pas tous fait comme celui-ci. Si les sépales sont soudés ensemble de façon à former un tube, il est dit: monosépale, ainsi que je l'observe dans l'oeillet. Si les sépales sont libres, le calice est dit polysépale, comme dans le bouton d'or et la rose.

FRANÇOISE.—Ce qui nous frappe surtout dans la fleur, c'est la corolle. Presque toujours, elle est revêtue de couleurs plus ou moins brillantes et souvent elle exhale un parfum suave. Quand on vante la beauté des fleurs, c'est à la corolle que va presque uniquement l'éloge. La corolle se compose de folioles nommées pétales. Les pétales sont-ils soudés entre eux par leurs bords? La fleur est dite monopétale, le liseron, par exemple. Sont-ils libres les uns par rapport aux autres? La fleur est polypétale, comme la rose, l'oeillet. Enfin certaines fleurs n'ont pas de corolle et sont dites apétales: l'amaranthe.

FLEUR-ANGE.—Puisque vous dites que le calice et la corolle sont des organes accessoires, qui ont pour but de protéger la fleur, ne nous y attardons pas trop, car vraiment, c'est par abus de langage que l'on donne le nom de fleur à ces charmantes enveloppes qui frappent les regards par la diversité de leurs couleurs. Les organes principaux, ceux qui constituent la fleur proprement dite, sont au centre de la corolle et sont les plus intéressants à étudier parce que ce sont eux qui assurent la formation du fruit.

RACHEL.—Le premier de ces organes si précieux, c'est-à-dire celui que je vois en enlevant la corolle, c'est l'étamine. Les étamines sont très nombreuses dans les fleurs; chacune se compose d'un filament assez long, le filet, qui est surmonté d'un petit corps appelé anthère. L'anthère est une sorte de sac qui contient une fine poussière ordinairement de couleur jaune. Cette poussière c'est le pollen qui servira à féconder la plante ou à la reproduire.

Si j'enlève une à une les étamines, il reste le pistil, organe central de la fleur, celui qui est chargé de former les graines destinées à produire d'autres plantes. Il y a trois parties dans le pistil: le stigmate, le style et l'ovaire. Le stigmate est un renflement qui surmonte le style et qui secrète une sorte de gomme où se fixera le pollen des étamines. Le style est le support du stigmate. L'ovaire est une sorte de cavité plus ou moins arrondie et contenant les ovules qui deviendront plus tard les graines. L'ovaire lui-même, lorsqu'il s'est complètement développé, n'est autre chose que le fruit.

MÉLANIE.—Que de choses intéressantes et jolies, l'on pourrait dire sur les fleurs! Le sujet est vaste, mais les longueurs fatiguent. Disons un mot cependant de l'inflorescence, qui désigne la manière dont les fleurs sont disposées sur une plante.

ÉLISA.—Si vous le voulez-bien, procédant pédagogiquement, nous chercherons le mode d'inflorescence de ces jolies fleurs. Elles sont nombreuses et variées: peut-être viendront-elles vite à épuiser notre vocabulaire, mais nous trancherons la question à la façon d'Alexandre.

CLAIRE.—Et nous dirons... et coetera?

ÉLISA.—Oui, oui. Je commence. Voici la tulipe aux riches couleurs qui a été chez les Hollandais l'objet d'un enthousiasme extraordinaire. Qui ne connaît "l'amateur de tulipes" de La Bruyère, qui a pris racine au milieu de ses fleurs et qui n'en livrerait pas une pour mille écus? Ces fleurs sont dites solitaires, parce que nous pouvons les cueillir une à une... telles sont aussi la violette et la pensée.

FLEUR-ANGE.—Le muguet se signale par son calice tout blanc en forme de cloche ou de grelot. Le muguet est une de ces jolies fleurs qui signalent le retour du printemps. Son parfum est d'une exquise délicatesse. On ne lui trouve qu'un défaut, celui de passer trop vite. Ses fleurs sont disposées en grappe autour de la tige. Dans l'inflorescence en grappe, nous comprenons aussi le gadellier, le cerisier, etc.

GABRIELLE.—Ma plante à moi est bien modeste et je serais tentée de la mettre au rancart si je ne savais qu'il vaut mieux préférer l'utile à l'agréable, car sous son humble apparence nous trouverons une véritable source de richesse. La fleur du blé est de forme irrégulière. Le calice et la corolle ne sont représentés que par deux simples lames vertes nommées glumelles. Les longues barbes de certains blés ne sont autre chose que l'arête prolongée d'une des glumelles. Mais que le pistil est précieux! Jusqu'au moment de la moisson, c'est lui que le laboureur surveillera anxieusement, car ce pistil doit former pour l'humanité le pain que chaque jour elle demande à Dieu. Les fleurs du blé sont disposées en épi, c'est-à-dire collées sur l'axe principal. Dans cette classe, nous grouperons toutes les graminées et un grand nombre de fleurs, la jacinthe, par exemple.

MARGUERITE.—Lorsque nous allons au bois, au printemps, le sol est jonché, vous en souvenez-vous, de ces débris végétaux, bizarres, allongés, cylindriques, sortes de chenilles veloutées que vous ramassiez avec étonnement. Cette inflorescence est le trait caractéristique d'un grand nombre de nos arbres: on l'appelle chaton, tout simplement parce que cela ressemble à une queue de chat! Le chaton est un épi formé de fleurs et de petites écailles. Si les écailles sont plus grandes, on obtient le cône que l'on cueille sur le pin et le sapin.

RACHEL.—J'aurai donc à parler de la marguerite? Que de fois les yeux baissés, la main esquissant un geste rythmique accompagnateur de la parole, n'avons-nous pas effeuillé une

marguerite, désirant chercher un oracle dans la fleur des prairies ! Ensemble nous allons, nous aussi, effeuiller une marguerite : n'est-ce pas leur sort ?

Arrachant une des languettes blanches du pourtour, improprement appelées pétales, je remarque que ce n'est qu'une corolle soudée, du milieu de laquelle sortent les deux stigmates du pistil. Ainsi tous les rayons de cette auréole argentée sont autant de fleurettes irrégulières. Toutes les fleurs de cette espèce se retrouvent dans une inflorescence spéciale dite en capitule, de *caput* : tête.—tels sont le pissenlit, le dahlia.

CLAIRE.—Et...et coetera...le voulez-vous ?

JULIETTE.—Notre bouquet ne sera pas joli, si je n'y mets un peu de fougère. Cette plante est dite cryptogame, parce qu'elle n'a pas de fleurs !

CLAIRE.—Est-ce assez vilain de donner ce vieux nom à un feuillage aussi joli !

JULIETTE.—Ce mot qui vient du grec veut dire : organes cachés, et cela indique très bien que nous ne voyons pas comment ces plantes peuvent se reproduire.

MARIE-ANNE.—Avez-vous déjà soulevé une feuille de fougère ? Voyez ces petites masses brunes distribuées avec une irrégularité parfaite. Ces pochettes sont des spores qui ferment une fine poussière nécessaire à la reproduction, et c'est ainsi que Dieu a su compenser par d'autres dons ceux dont il a privé la fougère. A défaut de fleurs au brillant coloris, nous trouverons ici une légèreté de forme, une élégance sans rivale.

RACHEL.—Pourquoi ne tirerions-nous pas de cette réflexion, la morale de notre causerie ? Dieu a donné à chacune de nous ce qui lui convient. Qu'importe que nous ne soyons pas rose, lis ou œillet ? Ce qu'il faut, c'est de savoir fleurir là où Dieu nous a semées en répandant autour de nous le parfum suave de la modestie et de la simplicité,

Enchantement divin qui sort de toutes choses

dit le poète...oui, même de l'herbe des champs que nous foulons aux pieds.

La causerie eut pour épilogue le chant ci-dessous, dont les nobles sentiments furent mis en relief, par des voix bien exercées et soutenues par une musique harmonieuse.

PLUS HAUT

Plus haut ! enfant, courage !
Travaille avec ardeur ;
Ton effort est un gage
De paix et de bonheur.
Et sur tes pas, sème
Lumière, force et secours ;
L'âme peut, quand elle aime,
Semer le bien toujours.
Et quand viendra le terme
De tes jours de labeur,
Là-haut, fleurira le germe
D'un immortel bonheur.

MONOGRAPHIE RÉGIONALISTE

"Ceux qui ont fait le Saguenay"

NOTE DU DIRECTEUR.—Ce dialogue historique et descriptif est dû à la plume de M. l'abbé N. Degagné, Principal de l'École normale de Chicoutimi, qui l'a composé à l'occasion des fêtes du cinquantième anniversaire de vie religieuse de la Révérende Mère St-Jean-Berchmans, supérieure du couvent du Bon Pasteur et directrice de l'École normale à Chicoutimi. Il a été dit par des élèves de l'École normale en séance solennelle. Nous souhaitons que les différentes régions de la province de Québec soit étudiées d'après la méthode ci-dessous.

PERSONNAGES

CÉCILE TREMBLAY, de Chicoutimi.

JULIETTE LAROUCHE, de St-Henri-de-Taillon, *du cours académique.*

NOÉMI TREMBLAY, de St-Alexis.

ANNE-M. DE LAUNIÈRE, du Lac-Bouchette.

JEANNETTE SAVARD, de Chicoutimi.

M.-LOUISE McNICOLL, de St-Jérôme.

LAURETTE TREMBLAY, de Chicoutimi-Ouest.

JULIE-ANNA BOIVIN, de St-Alphonse.

BLANCHE SAVARD, de Jonquière, *du cours modèle.*

ANTOINETTE SIMARD, de St-Cœur-de-Marie.

RÉGINA BOUCHARD, des Bergeronnes, *du cours élémentaire.*

CÉCILE.—Entre Normaliennes, on cause sérieusement, n'est-il pas vrai?

NOÉMI.—Cela va de soi.

JULIETTE.—A condition toutefois que ce ne soit pas de choses trop arides. Je n'aime la philosophie qu'en classe, et encore, tout juste!

BLANCHE.—Moi, j'aime bien le sérieux, mais pas trop longtemps...

RÉGINA.—Moi j'aime à rire.

ANTOINETTE.—Moi aussi; et, Régina et moi, nous sommes du cours élémentaire.

CÉCILE.—Je crois avoir un sujet intéressant à vous proposer, où académiciennes, modèles et élémentaires pourront s'entendre, et qui même nous récréera, si nous le voulons.

ANNE-MARIE.—Lequel?

ANTOINETTE.—Oui, dis.

CÉCILE.—Pourquoi ne causerions-nous pas d'histoire et de géographie canadiennes? Nous ne saurions en savoir trop long sur notre pays.

JULIE-ANNA.—C'est vrai, mais le sujet est vaste.

LAURETTE.—Nous pourrions le restreindre à la Province de Québec, qui est notre vraie patrie.

MARIE-LOUISE.—Et même au Saguenay, grand comme un pays, et qu'on appelait autrefois un "royaume".

CÉCILE.—Marie-Louise, tu as deviné ma pensée. C'est justement ce que je voulais. Nous sommes toutes du Saguenay. Le Saguenay est notre petite patrie dans la grande. Rien, par conséquent, ne doit davantage nous intéresser et nous plaire.

ANNE-MARIE.—Et le sujet aura ce qu'on appelle de la couleur locale.

CÉCILE.—Encore plus que tu ne le penses, tu verras.

NOÉMI.—On parlera de la Grande-Baie?

JULIETTE.—Et du Lac-St-Jean?

RÉGINA.—Et des Bergeronnes?

CÉCILE.—Oui, mais surtout de Chicoutimi, le chef-lieu du "Royaume de Saguenay", le centre intellectuel, commercial et industriel de cette vaste région que nous habitons.

JULIETTE.—Tu fais bien de ne pas ajouter : centre agricole, car on sait que c'est au Lac St-Jean que l'agriculture est le plus prospère.

JULIE-ANNA.—Et que fais-tu de la grande et riche paroisse de Saint-Alphonse ?

BLANCHE.—Et de celle de Jonquière, qui, en outre, est une ville, laquelle rivalise, pour l'industrie, avec Chicoutimi ?

NOÉMI.—Et de St-Alexis ? et de Laterrière ? Nous en passons, et des meilleures.

MARIE-LOUISE.—Je veux bien que vous habitiez de belles paroisses, mes chères amies, où les terres sont fertiles et les prairies opulentes. Mais je suis de l'avis de Juliette. Et, si le Saguenay mérite le nom qu'on lui donne de "grenier de la Province de Québec", c'est grâce au réservoir inépuisable que constituent pour lui les paroisses incomparables de St-Jérôme, d'Hébertville, de St-Prime, de St-Félicien, de Normandin, de St-Cœur-de-Marie, et de vingt autres, qu'il serait trop long d'énumérer.

JULIETTE.—Mentionnons, au moins, les fermes modèles des Pères Trappistes, à Mistassini, et des Frères de St-François-Régis, à Péribonka.

JEANNETTE.—Personne ne parle de Chicoutimi, comme paroisse agricole. C'est pourtant l'une des plus importantes de toute la région. Ne voyons-nous pas tous les jours, dans nos promenades, les belles terres du rang St-Thomas ? Et combien d'autres rangs semblables : le rang St-Paul, le rang des Maltais, la Grand'Ligne...

JULIETTE.—En effet, Chicoutimi mériterait d'être au Lac St-Jean !

LAURETTE.—Merci de l'invitation ! Nous avons assez de l'évêché, de la cathédrale, de la paroisse du Sacré-Cœur, avec les Pères Eudistes, du séminaire, de l'École normale et de nos nombreuses communautés religieuses. Et je ne parle pas de nos grands magasins, de l'industrie de la pulpe, qui est, dit-on, la plus importante du monde entier, avec, à sa tête, M. Dubuc, ce grand financier et ce modèle de patron chrétien.

JEANNETTE.—Et nous avons trois monseigneurs !

LAURETTE.—Certainement, et bien d'autres avantages. Mais je n'en finirais pas, si je voulais les énumérer tous.

ANNE-MARIE.—C'est bien ; vous êtes au salon. Mais le salon serait peut-être moins riche sans l'abondance du grenier. D'ailleurs, nous lisons dans tous les livres que l'agriculture l'emporte sur le commerce et l'industrie.

JEANNETTE.—Soit ; mais il y a autre chose. La beauté de la nature ne doit pas être comptée pour rien. Avec vos terres illimitées, vous habitez un pays plat et monotone. Vous n'avez pas de montagnes pour reposer l'œil ; pas de sites pittoresques ; rien d'agréable à voir. Ici, nous sommes en pleines Laurentides, j'allais dire en pleine Suisse ! Nous pouvons admirer des sommets comme le mont Ste-Marguerite, les caps Éternité et Trinité, qui font l'admiration de tous les voyageurs.

MARIE-LOUISE.—Mais nous avons le lac ! cette nappe d'eau magnifique, vraie mer intérieure, avec sa jolie bordure de villages qui se mirent dedans, sur laquelle naviguent des bateaux à vapeur, et où nous allons faire des tours en canot, par les beaux soirs d'été. C'est plaisant, ma chère.

JULIE-ANNA.—Cela, c'est de la poésie ; et c'est de l'eau.

JULIETTE.—Il ne faut pas mépriser la poésie, quand on aime les beautés de la nature ! L'eau, d'ailleurs, ne fait-elle pas la beauté et la fécondité de la terre ? Cela est vrai spécialement de la vallée du lac St-Jean, toute parsemée de lacs limpides, et arrosée par une multitude de rivières, dont je ne citerai que les plus grandes, comme la Chamouchouane, la Péribonka, la Mistassini. Nous vous donnons même le Saguenay, unique au monde par la masse de ses eaux et ses rives grandioses !

ANNE-MARIE.—Et n'oubliez pas qu'après le lac St-Jean, c'est le lac Bouchette, sur le bord duquel s'élève le sanctuaire de Notre-Dame-de-Lourdes, qui attire chez nous, tous les étés, des milliers de pèlerins.

NOÉMI.—Qu'à cela ne tienne, si vous parlez d'eau! Qu'est-ce que vos laes, à côté de la baie des Ha! Ha! et qu'est-ce que vos petits bateaux de plaisance, auprès des grands transatlantiques qui viennent, chaque année, à Port-Alfred, prendre chargement de pulpe à destination de l'Angleterre?

RÉGINA.—De chez moi, on les voit passer sur le fleuve St-Laurent. C'est là que vos marins d'eau douce seraient joliment dépayés!

JEANNETTE.—J'ai une idée. Le mieux, pour nous convaincre mutuellement de nos avantages, c'est d'y aller voir. La rivière Saguenay coule au pied des caps gigantesques dont je vous parlais tout à l'heure. Il y a là une belle excursion à faire, en bateau, à laquelle j'invite nos amis du Lac-St-Jean, aux vacances prochaines.

ANTOINETTE.—Enchantée, pour ma part! Et au retour, vous viendrez avec nous, en chemin de fer; et nous ferons le tour du lac en automobile. C'est une promenade à la mode et combien charmante! vous verrez. Nous nous arrêterons au presbytère de mon oncle, à St-Cœur de-Marie. C'est chez nous. Que ce sera plaisant! Et c'est voisin de St-Henri, ou, comme on dit, de la Pipe, où réside Juliette.

CÉCILE.—Voilà le meilleur moyen de nous accorder. Il ne faut pas chicaner, mes chères compagnes, sur les préférences de l'une ou de l'autre. Elles se comprennent fort bien, sans nuire, pour cela, à l'excellence d'un lieu ou de l'autre. C'est entendu; nous habitons, chacune, le plus charmant endroit du monde, supériorité abondamment justifiée, à nos yeux, par l'horizon familial et tout ce qu'a de cher le coin natal. Mais élargissons un peu cet horizon. Élevons nos regards. Chicoutimiennes, riveraines du lac mirifique, de la rivière Saguenay, ou du St-Laurent sans bornes, nous sommes, avant tout, Saguenéennes. Ce beau pays, qui se déploie devant nous, avec ses accidents pittoresques ou grandioses, est notre patrimoine commun. Le majestueux Saguenay, qui, justement, est le déversoir du lac St-Jean, et qui roule sur une longueur de cent trente milles, et sur une largeur parfois de trois milles, à travers plaines et rochers, ses eaux mystérieuses et profondes jusqu'au St-Laurent, à Tadoussac, peut et doit nous servir de trait d'union. Son miroir reflète successivement notre image, sans partialité autre que la perfection du modèle...

JULIETTE.—Oui, rendons-nous réciproquement visite, si nous le pouvons; étudions, au moins, avec largeur d'esprit, toutes les parties du territoire où nous vivons. C'est par là que doit commencer notre science géographique.

JULIE-ANNA.—Étudions aussi son histoire. La connaissons-nous assez? Savons-nous quels furent les artisans de ce progrès qui, d'une vaste étendue couverte de forêts, a fait, en beaucoup moins d'un siècle, un territoire couvert de paroisses?

(à suivre)

LEÇON D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

How many persons are shown in the picture? In the picture, one person is shown.

The person shown in the picture is what? She is a girl.

Is the scene in a house or outside of a house? It is in a house.

What part of the house is it in? It is in the kitchen.

Is it a common kitchen? No it is a very uncommon kitchen.

Could you use some other adjectives to describe it. Oh, yes, sir, quite easily; it is a modern kitchen, it is an up to date kitchen, it is a hygienic kitchen, it is a new style kitchen.

Is the girl sitting or standing? She is standing.

Where is she standing? She is standing close to a high stool, with her left-hand resting on the edge of the seat of the stool.

Where is the stool? It is quite close to the inside of an open door of an article of kitchen-furniture which is placed against the back-wall of the kitchen.

Is the article of furniture mentioned by you an article seen in many kitchens; is it common? No, it is rarely seen in kitchens, so far; it is very uncommon.

What do you call it? I don't know what to call it, but I think it is called a kitchen-safe.



Are you able to give a good description of it? I don't know whether I am or not; but at least I can try. It is made of wood, is three stories high and is mounted on casters or rollers; the right end, which is the only end visible, consists of a single panel, thus avoiding cracks or joints, and preventing the accumulation of dust, dirt, and microbes; the base or first story, which is about thirty inches high, would look a modern office-desk, if there was a place to hold one's legs and feet under the middle of it beneath the table or top of it, on the right, occupying a little less than half the length of the safe, are three drawers; one below the other; the lowest drawer, the one nearest the floor, is twice the depth of the others; the remainder of the space below the top is a cupboard, provided with two movable shelves, shelves which can be pulled out, when required.

On the shelves what are there? On the shelves, there is a bucket or two, and a number of pots and saucepans of the newest style.

On the inside of the door there are two racks holding pans of different kinds and sizes, on edge flat against the door, so that when the movable shelves are pushed in, the door may be closed without disturbing the pans.

Of what are the pots and pans made? *or* What are the pots and pans made of? They are made of iron.

Are they like the pots and pans of other days? No, they are not like the pots and pans of other days.

Were not the pots and pans of other days made of iron too?

Yes they were made of iron too.

Where then is the difference? The difference lies in the fact that the pots and pans of the old style were made of cast iron and were much thicker and heavier than the present ones which are made of sheet metal moulded into shape; they are thinner, lighter, less subject to cracks, and more easily cleaned.

Are the drawers closed or open? The lowest is almost completely pulled out, the second is out a little and the top one is almost completely closed.

What is in the drawers? I can't tell what is in the drawers.

Are the second and third stories of the same dimensions as the first? No, they are not of the same dimensions as the first; if they were there would be no table surface to the first. The safe would present a front like that of a house three stories high.

Describe the position and appearance of the upper stories. The lower story, which is about two feet deep, supports the upper stories which are as long as the lower one and each about twenty inches high and seven inches deep. They are placed on the table of the lower story at the back of it and as they are, as already stated about seven inches deep, they cover that depth of its surface. The lower of the two is provided with two doors, which are wide open. The inside of the door on the right has two racks each holding four small jars of the same size.

What do the jars contain? That I can't say, but I suppose the contents are pepper, salt, ginger and spices of different kinds.

Continue your description of the second story. Inside of the second story to the right there is a narrow shelf with a rack; on this shelf there are three bottles, but it is useless to ask me any questions about their contents, for I have not the slightest idea of their contents; perhaps they are pickles. At the bottom of the left-door there is a shelf also provided with a rack; on this shelf are four good-sized jars, the two to the right are of the same height, the other two are shorter. Above the jars are hooks on which are caught different utensils; in the right upper corner a nutmeg grater, to the left of the nutmeg-grater a utensil which I don't recognize, still further to the left two egg-beaters of different kinds. Inside of the

cupboard on the left, is what I take to be a white enameled lined pot, directly over the pot is the mouth of a chute; as I understand it, this chute is fed with sugar which descends from a compartment in the upper story; of course it may be flour, but I imagine it is sugar. The height of the substance, sugar or flour, can easily be told by looking at a glass panel in the front of the compartment. Projecting from the side of the chute a handle is seen; this handle allows of the chute being opened or closed as required. I think I have said all that I have to say about the second story. The upper or highest story is provided with three doors, of which two, the one on the right and the one a little to the left of the centre, appear to have ornamental or fancy panes of glass in them, whether the third one, the one on the left, is glazed or not I can't tell. The doors at the two extremities are wide open, the middle one is almost closed, for which I am truly thankful, as I shall not have to tire my eyes and brains trying to describe what is inside; the left of the upper story is taken up with the sugar or flour compartment; what the middle section contains is, as I have already stated hidden, the right-hand section has one shelf on which are to be seen a sauce boat and several bowls; under the shelf on the bottom of the cupboard there is number of jars of different kinds; on the top of the third story there is a clock, and what looks to me like a lamp-shade. The top of the base is movable it can be drawn forward a distance equal to the depth of the base of the upper stories; thus the whole of the top may be utilized; on the top, to the left there is a coffee-pot, a bread board, on which there are a loaf of bread, a bread knife, and several slices of bread; to the right there is an ornamental tub or jar, having a convex cover with a knob, to serve as a handle at the summit; beyond the tub there is a box of which the cover is raised; what purpose the box serves is beyond my ken. Now, sir, how is that for a description? My friend, your description is superb, but I have a few questions to ask you yet. What, sir, I thought you would declare that I had said a mouthful

Come, come, a few more questions won't kill a smart boy like you. In the first place, are you quite sure that vessel under the chute is a pot? I thought it was.

If it was a pot would it not have a handle? Yes, sir, it would, I suppose it is a large bowl; in that case the compartment overhead is for flour. Very good, my friend; now you said there were two egg-beaters; why two egg-beaters? I am afraid, sir, you take me for a cook; in this case, I must confess my ignorance; oh! perhaps one is for strictly fresh eggs, the other for the kind that is not guaranteed absolutely; or again one is for young eggs laid by young hens, the other for venerable eggs laid by venerable hens; please, sir, may I tell you something? Go ahead my boy, you are telling me a lot of funny things. Well this is it, a friend of mine told me that one day Solomon, at his breakfast, broke one of these

old and experienced eggs, and when the odor reached his nostrils, he got off his famous saying: "I declare there is nothing new under the sun" I am afraid my lad, that you have not a proper respect for Solomon. Oh, yes, sir, I have, I am full of respect for him, yes, and sympathy, to think that with so many wives to look after his comfort, he was exposed to eat stale eggs. I suppose, it is a proof of the proverb: "too many cooks spoil the broth"; perhaps I might change the proverb a little in this case and say: "two many wives eat all the fresh eggs": Enough, you should not try to be funny at the expense of Solomon, I am ashamed of you.

To come back to the egg-beaters, the larger of the two known as a spoon-egg-beater is used for beating eggs when making cake, or the icing for cakes; the smaller kind known as the revolving egg-beater is used when cooking certain kinds of omelets.

The utensil next the nutmeg-grater, of which you could neither tell the name nor the use, is a meat-mincer, or meat-chopper. I must congratulate you, sir, on your knowledge of kitchen utensils.

Of what is the safe made? It is made of wood.

Of what kind of wood is it made? It appears to be made of hard wood, varnished; the sides, and I suppose the bottoms of the drawers, appear to be in ordinary white wood.

Why do you think it is made of hardwood varnished? I think it, because on the front of the drawers, I can see the veinings of the wood.

What do you think of the safe? I think it is a very neat and convenient article of furniture.

Articles of furniture of this kind are classed as what? I really have no idea. Well they are what are known as labor-saving; they save labor, running about and looking for things in different places; they are handy articles of furniture; everything is under one's hand; close to one's hand; under hand, close to hand, at hand, within reach of hand, within reach.

How many of the walls of the kitchen do you see? I see one wall and a part of another.

Fastened to the wall, to the left of the girl and a little behind her, what is there? There is a towel rod or rack fastened to the wall to the girl's left and a little behind her.

Hanging on the rack what is there? There is a towel hanging on the rack.

To the left of the towel rack what is there? To the left of the towel rack there is a window.

Can you see the whole of the window? If you can't, why can't you? I can see only the half of the window, the left-half, the right-half is hidden by a white curtain.

On the window-sill behind the curtain, is there anything? Yes there is a pot of flowers on the window sill behind the curtain.

What kind of a pot is it? It is a common earthen flowerpot.

Under the pot what is there? Under the pot there is a saucer. What is the saucer for? It is to catch the surplus water which escapes from the flower pot when the plant is watered.

Against the wall, directly behind the girl, what is there? Against the wall directly behind the girl, there is a sink.

Describe the sink. It is a metal-sink, probably nickeled; forming part of and level with the top, at each end is shelf of the same material as the sink; it is supported at the back by brackets fastened to the wall under each shelf, and in front by two ornamental legs, placed directly under the front corners of the sink and resting on the floor. Directly under the centre of the sink, is the drain-trap, by many called an *ess*; this drain-trap runs from the center of the bottom of the sink to the drain-pipe which is hidden in the wall. Projecting from the wall directly over the sink are two taps or faucets, probably of nickel; one of these taps regulates the flow of cold water, the other the flow of hot water; a very convenient arrangement for the person who works in the kitchen, she has hot and cold water at all times directly under her hand. In the sink directly under the taps, there is a circular pan; on the shelf nearest the girl there is a saucepan, and on the other shelf a cup.

Your description lacks nothing but I would like to ask you a question or two. Please, sir, you are like the boy in a story, I read a short time ago; when he had finished eating his porridge, at breakfast, he asked for more; of course there was an excuse in his case, the portion of porridge which he had been given was lacking in quantity, while my description lacked, nothing you say. My friend you are getting too smart altogether. Please, sir, might I add some thing to what I have just said; it is the word *lack* which has brought it to my mind. Very good, my lad, fire away, add, subtract, multiply, and divide to your heart's content.

As you are no doubt aware, sir, and as an English lady, some time ago, explained to me, Molière was not a member of the French Academy Long after his death the Academy decided to place a bust of Molière in their hall and on this bust to put the following inscription:

Rien ne manque à sa gloire, il manque à la nôtre; The English lady of whom I have just spoken asked me if I could give her a good translation of the inscription, I told her, I would try. She let me know that she had already had several translations, but that she was not satisfied with them, they were wanting in the elegant brevity of the French. Two days afterwards I gave her my translation:

His glory lacks nothing, ours lacks him. She was delighted with it and made me a present of the book in which I read the story of the boy who asked for more. My young, friend, I am proud of you, your rendering of the inscription is superb; it lacks nothing to be perfect. Thank you sir; now what more do you want to know about the sink?

You said that directly under the centre of the sink there is a drain-trap; what is a drain-trap? A drain trap is a contrivance to prevent the escape of poisonous, noxious gases, or foul, bad, contaminated air from drains, but to allow the passage of water into them.

Can you explain how it works? Oh, it is very simple, as you can see the lowest part of the bend is always full of water; the water coming from the sink has no difficulty in driving it out but there always remains enough to fill the bend; the gas coming from the drain reaches the water in the bend but goes no farther.

To the right of the press what is there? There is a kitchen or cooking stove, with an extension shelf, to the right of the press.

On the stove what is there? There is a kettle on the stove.

With what is the floor covered? It is covered with oil cloth.

What is the pattern of the oilcloth? It is white and black squares.

High up on the wall is there anything? Yes, high up on the wall there is a bell.

What do you think of the kitchen as a whole? I think it is a modern, up-to-date, model kitchen; a kitchen in which it must be a pleasure to work, if one has to work in a kitchen.

J. AHERN.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LE PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU.

Les premières paroles de ce commandement: "Je suis le Seigneur, ton Dieu" nous rappellent que le législateur est en même temps le Créateur qui nous a faits et nous conserve, que nous sommes son peuple et les brebis de son bercail. Ces titres du législateur doivent nous rendre plus prompte et plus facile l'obéissance à ses commandements.

Les paroles qui suivent: "Qui t'ai tiré de la terre d'Égypte et du pays de la servitude" s'appliquent directement aux Juifs, mais si l'on considère les desseins de Dieu sur le genre humain qu'il veut sauver, elles s'appliquent à plus juste titre aux chrétiens, arrachés par Dieu, non plus à l'esclavage matériel, mais au péché et à la puissance des ténèbres pour être transportés dans le royaume des cieux.

"Tu n'auras pas de dieux étrangers en ma présence".—Quand Dieu donna sa loi à Moïse sur deux tables de pierre, on pense que la première table renfermait les trois premiers commandements relatifs au culte de Dieu et que la seconde renfermait les sept autres relatifs à nos devoirs envers le prochain; de là les expressions de commandements de la première table et de commandements de la seconde table employés par les théologiens. L'amour du prochain n'étant qu'une conséquence de l'amour de Dieu, ces désignations sont parfaitement justes.

Le premier commandement renferme un ordre et une défense.

En effet, dans "Tu n'auras pas de dieux étrangers en ma présence", c'est ajouter implicitement: Tu m'honoreras et m'adoreras, moi qui suis le vrai Dieu; tu n'offriras pas de culte aux dieux étrangers,"

L'ordre qui nous est donné par ce commandement se résume dans la pratique des trois vertus qui nous sont suggérées par les attributs mêmes de Dieu: la foi, par son immutabilité et sa véracité; l'espérance par sa toute-puissance et son désir efficace de nous faire du bien, désir qu'il nous a souvent manifesté par ses promesses; la charité, par les trésors de sa bonté et de son amour répandus sur nous.

La défense formulée par ce commandement est de "ne pas adorer de dieux étrangers". —Si le législateur avait dit sous forme affirmative: "Tu m'adoreras, moi qui suis le seul Dieu", le commandement aurait été aussi clair; mais il a préféré l'autre formule, à cause de l'aveuglement d'un grand nombre d'hommes qui prétendaient autrefois adorer le vrai Dieu tout en adorant aussi les idoles. C'est ce que faisaient certains Israélites, à qui Élie reprochait de boiter des deux côtés, et les Samaritains, qui adoraient le Dieu d'Israël et les dieux des païens.

Ce n'est pas seulement parce qu'il ouvre la série des dix commandements que ce précepte est le premier et le plus grand, comme le déclare Notre-Seigneur (Matth., XXII, 38), mais surtout à cause de sa dignité et de son importance. Nous devons, en effet, aimer Dieu et lui obéir avec infiniment plus de soin que nous le ferions à l'égard d'un maître ou d'un roi de la terre, puisqu'il nous a créés, nous gouverne et nous donne dans toutes les circonstances de notre vie, depuis le berceau jusqu'à la tombe, les marques de la plus vive tendresse.

C'est pêcher contre ce commandement que de n'avoir pas la foi, ni l'espérance, ni la charité. On doit donc ranger parmi les transgresseurs de ce précepte: ceux qui tombent dans l'hérésie; ceux qui ne croient pas tout ce que l'Église nous enseigne, ceux qui ajoutent foi aux devins, aux songes, aux superstitions; ceux qui désespèrent de leur salut et manquent de confiance en la bonté divine; ceux qui ne s'attachent qu'aux biens matériels, et en général tous ceux qui se laissent aller aux péchés contraires à la foi, à l'espérance et à la charité.

(Abrégé du catéchisme du Saint Concile de Trente.)

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

LECTURES

I

L'HIVER

Il fait froid. La neige tombe. Les enfants pauvres, dont les habits ne sont pas chauds, sont bien à plaindre. Si nous pouvons leur en procurer de plus chauds, empressons-nous de le faire, ce sera une belle action. On est si malheureux quand on a froid!

ÉLOCUTION.—Il fait froid?—Qu'est-ce que la neige?—La chute de la neige a des suites graves,

lesquelles?—Quelle belle action pouvons-nous faire?—Enfants, pouvez-vous quelque chose pour les malheureux?—Quand est-on malheureux.

VOCABULAIRE.—Froid, froidir, refroidir,—pauvre, pauvresse; hôte, hôtesse; tigre, tigresse, malheureux, bienheureux.

II

ENFANTS, AIMEZ VOTRE MÈRE

Dites-moi, mes petits amis, qui a pris soin de vous dans votre enfance? Qui vous a consolés quand vous pleuriez? Qui vous a donné à manger quand vous demandiez du pain? C'est votre mère, n'est-ce pas! C'est votre mère qui a veillé jour et nuit près de votre berceau lorsque vous étiez tout petits; c'est votre mère qui a guidé vos premiers pas

Celui qui n'aime pas sa mère est un ingrat, et l'ingratitude est un vice odieux.

EXERCICES.—1. Qualifiez l'amour d'une mère pour ses enfants.—Amour *maternel*.

2. Citez des mots de la famille de *ami*.—Amical, amitié, amicalement.

3. Qu'est-ce que *consoler quelqu'un*.—C'est calmer sa douleur par de bonnes paroles.

4. Trouvez dans la dictée les verbes à l'imparfait de l'indicatif: Pleuriez, demandiez, étiez.

5. Quel est le sujet de ces verbes?—Le pronom *vous*, mis pour enfants.

6. Qu'est-ce qu'un *berceau*.—C'est un lit de petit enfant disposé pour qu'on puisse le balancer aisément.

7. Comment s'appelle l'action de *balancer doucement*.—Berçer.

8. Dire la fonction des noms, des pronoms et des adjectifs des deux dernières propositions.—*Celui*, suj. de *est*;—*qui*, suj. de *aime*;—*sa*, se rapp. à *mère*;—*mère*, compl. dir. d'objet de *aime*;—*ingrat*, attr. de *celui*;—*ingratitude*, suj. de *est*; *vice*, attr. de *ingratitude*;—*odieux*, qual. *vice*.

RÉCITATION

UNE MAUVAISE RENCONTRE

Un *petit lapin indocile*
Matin et soir courait, trottait
Loin du *terrier*, son domicile,
Et sa mère se *lamentait*.

“Si de quelque bête cruelle
Il fait rencontre par hasard,
C'en est fait de lui,” pensait-elle.
Or, il rencontra le renard.

“Quel *bon vent* vers moi vous amène?”
Dit l'animal *fourbe* et malin.
—Vous le voyez, je me promène,
Lui répondit *Jeannot Lapin*.

“Ma mère voulait auprès d'elle
Me retenir à la maison;
Moi, je suis las de sa tutelle,
Et prétends vivre à ma façon.”

—J'approuve fort votre conduite,
Dit le renard d'un ton moqueur;
Mais trouvez bon que j'en profite:
Sans vous, j'allais *dîner par cœur*.”

Sur ce, la bête scélérate
Saute sur le jeune imprudent,
Puis l'*agrippe* d'un coup de patte,
Et l'étrangle d'un coup de dent. A.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Quel nom donne-t-on d'ordinaire à un *jeune lapin* (Lapereau).—*Indocile*, qui refuse de se laisser conduire, méprise les conseils qu'on lui donne.—Qu'est-ce qu'un *terrier*. d'où vient ce mot? Connaissez-vous d'autres animaux vivant dans un terrier?—*Se lamentait*, se plaignait en poussant des gémissements.—*C'en est fait de lui*, la bête cruelle le dévorera, je ne le verrai plus.—*Quel bon vent*, pour quel motif venez-vous?—*Fourbe*, qui trompe au moyen de ruses perfides.—D'où est dérivé le mot *Jeannot*.—A qui s'applique-t-il habituellement, comme sobriquet?—*Dîner par cœur*, ne pas dîner, faute de nourriture.—*L'agrippe*, le saisit avec avidité tant la faim le pressait de manger.

RÉDACTION

Racontez par écrit comment vous avez souhaité la bonne année à vos parents.

1. La veille du jour de l'An, en me couchant, je me suis promis de m'éveiller le premier pour souhaiter la bonne année à mes parents.

2. Quand le coq a chanté pour la première fois, j'ai bien vite sauté à bas de mon lit; en trois enjambées j'arrivais dans la chambre de papa.

3. Je n'ai pas récité de compliments à mes parents, mais je leur ai promis d'être bien sage et de les contenter.

4. Maintenant il ne me reste plus qu'à tenir mes promesses, je vais bien me surveiller.

COURS MOYEN

DICTÉES

I

VIE RUSTIQUE

Du plus loin qu'il m'en souvienne, je vois mon grand-père et ma grand-mère, levés avant le jour, allant chacun de son côté à une besogne ou à une autre. C'est grand-maman qui faisait le pain et la cuisine; elle filait, cousait, tricotait, lavait et repassait avec la *dextérité d'une fée*. Et il faut croire que le bon grand-père n'était pas maladroit non plus, car pour fabriquer une échelle, réparer une chaise ou une table, ajuster une vitre, il ne s'adressait qu'à lui-même.

Ils étaient donc à l'aise sans argent, leur superflu s'écoulait, chez mes oncles et chez mon père, en paniers de prunes, en rayons de miel ou en viande fraîche, etc., jamais un mendiant ne frappait à leur porte sans recevoir un morceau de pain et une tranche de lard.

QUESTIONS.—1. Pourquoi peut-on dire que les grands-parents dont on parle ci-dessus étaient à l'aise sans argent.

2. Expliquez le sens de l'expression: *dextérité d'une fée*.

3. Analyser grammaticalement *qui*, C'est grand'maman *qui* faisait et *jamais*: *jamais* un mendiant ne frappait.

4. A quel temps est l'expression: *qu'il m'en souviens*? Conjuguez-la à toutes les personnes du même temps.

RÉPONSES.—1. Parce qu'ils se suffisaient sans avoir besoin de recourir à qui que ce soit.

2. Cette expression signifie grande habileté manuelle comparable à celle des fées, sortes de femmes merveilleuses dont il est parlé dans les contes et qui étaient douées d'une admirable adresse.

3. *Qui*, pron. relat. (ant. *grand'maman*), fém. sing., suj. de *faisait*;—*jamais*, adverbe de temps, modifie *frappait*.

4. Cette expression est au présent du subjonctif; et comme ce verbe a la tournure impersonnelle, il ne peut se conjuguer qu'à la 3e personne du singulier.

II

L'ESPRIT DE FAMILLE.

Les enfants doivent *rester attachés* aux traditions de leurs familles en ce qu'elles ont d'honorable et de légitime. Ils doivent être fiers d'un *nom roturier* qui n'a jamais été flétri, comme d'autres le sont d'un nom recueilli par l'histoire et *immortalisé* par maints exploits. Rougir de son nom parce *qu'il est obscur* et le changer contre un autre *est* petitesse et lâcheté. C'est, de plus, injure grave à la mémoire du père et des ancêtres, *qui s'en sont contentés*. C'est un manquement coupable à la piété filiale. Un héritage de probité et d'humbles vertus vaut la plus éclatante noblesse. C'est à nous d'illustrer par nos œuvres, nos talents, plus de vertus encore, ce nom transmis inconnu jusqu'à nous, et *d'anoblir* du même coup la série indéfinie de nos *aïeux* ignorés. Par là, nous accomplirons un dernier devoir filial, *celui qui nous lie à ces générations lointaines dont le sang fait battre nos artères*.

CARRAU.

EXPLICATION.—*Nom roturier* nom qui n'est pas noble.—*Immortalisé*, rendu immortel dans la mémoire des hommes.—*Maints exploits*, de nombreux exploits.—*Parce qu'il est obscur*, qu'il n'est pas connu, célèbre.—*Anoblir*, faire noble, donner un titre de noblesse. On a établi une distinction entre *anoblir* et *ennoblir*. *Anoblir*, aignifie donner, conférer la noblesse; *ennoblir* signifie donner de l'éclat, de la considération, de l'importance. Cette distinction est toute récente: bien qu'arbitraire en soi, elle est actuellement reçue et il faut la suivre.—*Artères* terme d'anatomie. Les artères sont des vaisseaux destinés à porter le sang soit du ventricule droit du cœur au poumon, soit du ventricule gauche du cœur à toutes les autres parties du corps.

EXERCICES ET ANALYSES.—*Rester attachés*, justifier l'orthographe du participe.—*Le sont* analyser *le*.—*Est petitesse*, le sujet du verbe *est*.—*Qui s'en sont contentés*, la fonction de *en*? (Compl. ind. de *sont contentés*). Justifier l'orthographe du participe.—*Aïeux*, rappeler les règles concernant le pluriel du mot *aïeul*.—*Qui nous lie à ces générations lointaines dont le sang*.... la fonction de *nous* (Compl. direct de *lie*). La fonction de *dont* (Compl. de *sang*).

RÉCITATION

LA FOURMI

Sur les cornes d'un bœuf revenant du labour,
Une fourmi s'était nichée.
"D'où viens-tu, lui cria sa sœur,
Et que fais-tu si haut perchée?
—D'où je viens, ma commère? eh! peux-tu
l'ignorer?
Nous venons de labourer."

RÉDACTION

Reproduire en prose la petite fable précédente.

QUESTION.—Que pensez-vous de la réponse faite par la fourmi, dans la fable qui précède? N'est-ce pas la réponse d'une orgueilleuse?

Développement

Cette fourmi n'a rien fait du tout: elle s'est tranquillement posée sur les cornes du bœuf, pendant que celui-ci tirait la charrue. Pourtant elle ose dire qu'elle vient de labourer. Elle sait bien que ce n'est pas vrai, qu'elle n'a rien fait du tout, mais, par vanité, par orgueil, elle se vante de ce qu'elle n'a pas fait. Si elle n'avait pas été aveuglée par les prétentions qu'elle se donna, elle aurait compris toute la sottise de sa réponse.

COURS SUPÉRIEUR

DICTÉES

I

MON FRÈRE

La plus ancienne joie dont je me souviens fut de voir ce beau petit frère endormi dans son berceau. Dès qu'il put marcher, je devins son protecteur; dès qu'il put parler, il me consola... *Nous allions ensemble à l'école, nous revenions ensemble au logis*; le matin, je portais le panier, parce que nos provisions le rendaient plus lourd; c'était lui qui le portait le soir. Toujours nous faisons cause commune. Je ne le laissais point insulter; et lui, quand j'avais quelque affaire, sans s'informer du sujet de la querelle, sans considérer ni la taille ni le nombre de mes ennemis, il m'apportait résolument le concours de ses petits poings, et je devenais tout à la fois accommodant et redoutable, tant je tremblais qu'il n'attrappât des coups dans la bagarre. Certes, je n'ai pas subi une punition qui ne l'ait indigné comme une grande injustice. Si j'étais au pain sec, il savait bien me garder la moitié de ses noix et la moitié de sa moitié de pomme. Une fois, il vint en pleurant, pourtant, et il apportait un morceau de sucre, un grappillon de raisin et quelque reste de rôti. Festin de roi! Je m'informai de ce qui le faisait pleurer: "Ah! me dit-il, la soupe était si bonne, mon frère!" Je l'appelais Eugène; mais lui ne me donnait pas mon nom, et ne me parla pas ni ne parla jamais de moi qu'en disant: "Mon frère." Tel le était notre mutuelle affection, que les préférences dont son caractère et sa gentillesse étaient l'objet, ne le rendaient pas orgueilleux, ni moi jaloux.

L. VEUILLOT.

Analyse logique.—Les propositions imprimées en italique.

II

CONSEILS SUR LA LECTURE

Vous avez vu des écoliers apprendre une leçon; que font-ils? Ils répètent machinalement chaque parole vingt fois de suite jusqu'à

ce qu'ils se la soient enfoncée dans la cervelle comme à coups de marteau, c'est un travail de lèvres, de voix, mais l'intelligence en est absente. Faites exactement le contraire; en étudiant une phrase, remarquez-en la place, la valeur, la force, l'accent, le son, car le son fixe à la fois le mot dans l'oreille et dans l'esprit. Etes-vous frappé de la beauté d'un tour ou d'une expression? que cette beauté, analysée, savourée, attache comme avec un clou d'or cette expression dans votre souvenir. Servez-vous même des défauts d'un morceau pour le retenir. Rien ne vous éclaire plus que l'étude à haute voix sur les défaillances de style, sur les impropriétés des termes, sur les langueurs de développement, sur la fausseté du sentiment, et on retient ce qui choque autant que ce qui charme.

LEGOUVÉ.

EXPLICATIONS.—*Machinalement*, comme une machine qui fait toujours le même mouvement, avec le même but.—*D'un tour*, d'un tour de phrase.—*Savourée*, goûtée autant qu'on le peut pour en sentir toute la saveur.—*Servez-vous même des défauts d'un morceau*, remarquez qu'il y a quelque incorrection, quelque impropriété de terme, etc., pour le retenir.—*Legouvé* (Ernest), auteur moderne, 1807-1903, fut membre de l'Académie française, auteur dramatique d'une moralité fort relative, habile conférencier, mais imbu de certains préjugés contre l'Église. Son ouvrage: *L'art de la lecture*, est devenu classique.

TRAVAIL DE LA CLASSE.

VOCABULAIRE.—Groupez ces mots selon l'ordre d'idées qu'ils expriment autour de chacun des 3 premiers: *Dictionnaire, parole, langage*.

Lexique — conversation — nomenclature — patois — entretien — dialogue — répertoire — caquet — jacasserie — babil — causerie — idiome — dialecte — jargon — argot — nomenclature — vocabulaire — volubilité — discours — harangue.

EXERCICES. 1. — Cherchez dans la dictée les propositions formées avec le verbe être, trouvez-en le sujet, le verbe, l'attribut.

II. — Décomposez les verbes d'action de la dictée en verbe et attribut.

RÉCITATION

APRÈS AVOIR DIT LE CHAPELET

Prenant le chapelet qui s'use sous mes doigts,
Ce soir, j'en récite l'Ave cinquante fois.
Ayant péché, j'étais d'une tristesse amère.

Mais simplement, ainsi qu'un fils devant sa mère,
Mains jointes, à genoux, les yeux mouillés de pleurs,
J'ai répété! "Priez pour nous, pauvres pécheurs!"
Et déjà, dans mon cœur, je sens la paix renaître.

Je crois, j'espère en Dieu. Je sais qu'il est un maître
Miséricordieux, bon, clément, paternel.
Pourtant il est aussi, sur son trône éternel,
Un juge et, quand je songe à ma vie, il me semble
Que je suis bien souillé, bien coupable et je tremble

Oui, mais la bonne Vierge est là qui me défend.

Souvenez-vous. Jadis quand vous étiez enfant,
Et pour vous châtier de quelque grave faute,
Votre mère arrêta le bras prêt à frapper.

Or, dans le saint récit qui ne peut nous tromper,
Jésus-Christ sur la croix donnant Jean à Marie,
Lui dit: "Voilà ton fils". C'est pourquoi je la prie,
A l'heure de ma mort, d'implorer mon pardon,
Car, quand Jésus lui fit ce mystérieux don,
Il lui léguait ainsi l'humanité chrétienne
Toute entière, et ta mère, ô Seigneur, est la mienne.

Ma mère, intercédez donc pour moi, s'il vous plaît.

Dans le creux de ma main, je vois mon chapelet.
Et, pour moi, ses grains noirs sont comme une se-

Qu'avec un grand espoir, je jette au ciel immense.
Chaque Ave va bientôt, miracle merveilleux,
S'épanouir aux pieds de la Reine des Cieux,
Et, suave parfum, ma prière fleurie,
Montera doucement vers la Vierge Marie.

FRANÇOIS COPPÉE.

François Coppée. — Poète français, 1842-1908.
Grand poète et auteur dramatique. Il a surtout
chanté les humbles. Ses œuvres ne sont pas toutes
irréprochables au point de vue moral. La der-
nière partie de sa vie fut très édifiante: il l'a résumé
dans la "Bonne souffrance."

COMPOSITION

LE TRICOT

Une de vos compagnes prétend que tricoter est
ennuyeux et peu distingué; et que faire de la den-
telle est préférable. Etes-vous de son avis?

DÉVELOPPEMENT

Toutes les élèves de ma classe ont, dans
leur sac d'écolière, un petit ouvrage manuel
auquel notre maîtresse nous permet de tra-
vailler à moments perdus.

Jeanne D. tricote sans cesse, soit des bas,
soit de petits corsages ou des jupons de laine.
Il est vrai qu'elle possède cinq petits frères
et sœurs et que tout ce monde doit fournir
assez de travail. Louise E., qui est fille uni-
que, fait de la dentelle au crochet pour gar-
nir de la lingerie et des robes. Elle se vante,
avec une certaine fierté, de ne savoir pas tri-
coter. "C'est, dit-elle, un travail peu distin-
gué et qui convient aux femmes pauvres."

Je ne suis pas du tout de son avis. Une
jeune fille, quelle que soit sa condition, doit
toujours savoir travailler. Notre maîtresse
nous a dit que les nobles dames d'autrefois
filaient la laine et le lin en compagnie de leurs
filles et de leurs servantes. Aujourd'hui, des
machines font ce travail vite et très bien.
Les objets tricotés se font aussi avec des ma-
chines; mais ils sont bien moins solides et plus
coûteux que ceux faits à la main. Il est plus
économique d'acheter la laine et de les con-
fectionner soi-même; ils reviennent meilleur
marché et durent davantage.

J'admire beaucoup Jeanne D. qui est très
habile; elle agit constamment ses aiguilles
avec une dextérité surprenante. Les bas,
les jupons, les petits corsages qu'elle tricote
sont moelleux et d'une jolie forme. Elle
rend de grands services à sa mère en confec-
tionnant cette quantité d'objets indispensa-
bles à une si nombreuse famille et qui coûte-
raient fort cher, achetés dans les magasins.

On peut facilement se passer de dentelles.
Beaucoup de personnes, même riches, n'en
portent pas et ne s'en trouvent pas plus mal;
mais les bas, par exemple, sont indispensables.
Et j'ai entendu dire que bon nombre de jeu-
nes filles aux vêtements garnis de dentelles,
ont, à leurs pieds, des bas troués; ce qui est
certainement une honte.

Ma mère a voulu que j'apprenne toute pe-
tite à tenir les aiguilles et à tricoter des bas
et des manchettes; j'en ai fait pour ma pou-
pée, pour mon petit frère; à présent j'en fais
pour moi. Et je prends la résolution de ne
jamais porter que des bas tricotés de mes
mains. Lorsque j'en serai bien pourvue, je
ferai de la dentelle.

LOUISE G.

(L'Ecole et la Famille)

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES SUR LES QUATRE RÈGLES

1. Une ouvrière a confectionné 16 douzaines de chemises pour lesquelles elle a fourni le coton. Il faut 15 verges de coton pour 6 chemises, et le coton coûte \$0.35 la verge. Cet ouvrage l'a occupée 80 jours et lui a été payé \$288. Combien a-t-elle gagné par jour, sachant qu'elle a dépensé en outre \$12., pour diverses fournitures? Quel est le coût d'une chemise?

Solution : $16 \times 12 = 192$ chemises.

$(192 \div 6) \times 15 = 32 \times 15 = 480$ verges de coton.

$\$0.35 \times 480 = \$168.$, coût du coton.

$\$168 + 12 = \$180.$, coût du coton et des fournitures.

$\$288 - \$180 = \$108.$, salaire de l'ouvrière.

$\$108 \div 80 = \1.35 , salaire journalier de l'ouvrière. *Rép.*

$\$288 \div 192 = \1.50 , coût d'une chemise. *Rép.*

2. Une ménagère achète: 1° du drap pour 2 pantalons, pour chacun desquels il en faut 1.25 verge à \$2.10 la verge; 2o de l'étoffe pour 4 robes qui en exigent chacune 6.75 verges, à \$0.72 la verge. Quel est d'abord le montant de cette acquisition, et que resterait-il à payer après avoir donné acompte 8 douzaines d'œufs à \$0.48 et 6 poulets à \$1.45?

Solution : $1.25 \times 2 = 2.5$ verges de drap.

$\$2.10 \times 2.5 = \5.25 , coût du drap.

$6.75 \times 4 = 27$ verges d'étoffe à robes.

$\$0.72 \times 27 = \19.44 , coût de l'étoffe à robes.

$\$5.25 + \$19.44 = \$24.69$, le montant des achats. *Rép.*

$\$0.48 \times 8 = \3.84 , valeur des œufs.

$\$1.45 \times 6 = \8.70 , valeur des poulets.

$\$3.84 + \$8.70 = \$12.54$, valeur totale de ce qui a été donné acompte.

$\$24.69 - \$12.54 = \$12.15$, ce qui reste à payer. *Rép.*

3. Un marchand achète 16 boîtes contenant chacune 144 plumes pour \$11.52. Combien doit-il donner de plumes pour \$0.06, s'il veut gagner \$5.76 sur le tout?

Solution : $144 \times 16 = 2304$ plumes en tout.

$\$11.52 + \$5.76 = \$17.28$, prix de vente des 16 boîtes.

$2304 \div 1728$, nombre de plumes pour \$0.01.

$(2304 \div 1728) \times 6 = (2304 \times 6) \div 1728 = 13824 \div 1728 = 8$ plumes. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Diviser la fraction $\frac{17}{18}$ en deux parties telles que 4 fois la 1ère partie soit égale à $5\frac{1}{2}$ fois la seconde.

Solution : 4 fois la 1ère = $5\frac{1}{2} = \frac{11}{2}$ fois la 2e,
 1 fois la 1ère = $\frac{11}{2} \div 4 = \frac{11}{8}$ fois la 2e,
 $\frac{11}{8}$ de la 2de = la 1ère,
 $\frac{8}{8}$ de la 2de = la 2de,
 $\frac{8}{8}$ de la 2de + $\frac{11}{8}$ de la 2de = $\frac{19}{8}$ de la 2de = $\frac{17}{18}$
 $\frac{1}{8}$ de la 2de = $\frac{17}{18} \div 19$
 $\frac{8}{8}$ de la 2de = $\frac{17}{18} \times \frac{8}{19} = \frac{136}{342}$, la 2de. *Rép.*
 $\frac{11}{8}$ de la 2de = $\frac{17}{18} \times \frac{11}{19} = \frac{187}{342}$, la 1ère. *Rép.*

2. Simplifier: $\frac{6\frac{3}{4} - 1\frac{5}{14}}{2\frac{1}{6} + 1\frac{3}{7}}$.

Solution : $\frac{6\frac{3}{4} - 1\frac{5}{14}}{2\frac{1}{6} + 1\frac{3}{7}} = (6\frac{3}{4} - 1\frac{5}{14}) \div (2\frac{1}{6} + 1\frac{3}{7}) = (6\frac{21}{28} - 1\frac{10}{28}) \div (2\frac{7}{42} + 1\frac{18}{42}) = 5\frac{11}{28} \div 3\frac{25}{42} = \frac{151}{28} \div \frac{151}{42} = \frac{151}{28} \times \frac{42}{151} = \frac{3}{2} = 1\frac{1}{2}$. *Rép.*

3. Simplifier: $(\frac{5}{7}$ de $1\frac{6}{13}) \div \frac{2\frac{5}{7}}{3\frac{1}{4}}$.

Solution : $(\frac{5}{7}$ de $1\frac{6}{13}) \div \frac{2\frac{5}{7}}{3\frac{1}{4}} = (\frac{5}{7} \times 1\frac{6}{13} \times 3\frac{1}{4}) \div 2\frac{5}{7} = \frac{5}{7} \times \frac{19}{13} \times \frac{12}{4} \times \frac{7}{19} = \frac{5}{4} = 1\frac{1}{4}$. *Rép.*

4. Un marchand de charbon, achète le charbon à la tonne de 2240 livres et vend au même prix qu'il a payé mais à la tonne de 2000 livres. Quelle fraction de ce qu'il a payé, gagne-t-il? Combien de centièmes?

Solution : $2240 - 2000 = 240$ livres qu'il gagne.

$\frac{240}{2000} = \frac{3}{25}$ du coût, son gain. *Rép.*

$\frac{3}{25} = 0.12$. *Rép.*

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

1. A et B travaillant ensemble gagnent \$19 en 8 jours; A et C gagnent \$38.25 en 17 jours; et B et C gagnent \$63.75 en 30 jours. Combien chacun gagne-t-il par jour?

Solution : Dans 1 jour A et B, ensemble, gagnent $\$19 \div 8 = \2.375 .

Dans 1 jour A et C, ensemble, gagnent $\$38.25 \div 17 = \2.25 .

Dans 1 jour B et C, ensemble, gagnent $\$63.75 \div 30 = \2.125 .

La différence entre $\$2.375$ et $\$2.25 = \0.125 , la différence entre le gain journalier de B et C. Ce que B gagne de plus que C dans 1 journée.

Dans 1 jour B et C gagnent $\$2.125$; ajoutant $\$0.125$ on a $\$2.25$, ce que gagneraient B et C, s'ils recevaient chacun le salaire journalier de B, c'est-à-dire, 2 fois le salaire de B.

Donc le salaire de B = $\$2.25 \div 2 = \1.125 . *Rép.*

$\$2.375 - \$1.125 = \$1.25$, le salaire d'A. *Rép.*

$\$2.25 - \$1.25 = \$1$, le salaire de C. *Rép.*

On aurait pu trouver le salaire de C tout d'abord, au lieu de trouver celui de B, de la manière suivante:

Dans 1 jour B et C gagnent $\$2.125$; soustrayant $\$0.125$, ce que B gagne par jour de plus que C, on a $\$2$, ce que recevraient B et C ensemble, s'ils recevaient chacun le salaire de C, c'est-à-dire, 2 fois le salaire de C.

Donc le salaire de C = $\$2 \div 2 = \1 . *Rép. Etc.*

2. En vendant du drap à $\$1.26$ la verge je gagne $\$0.11$ de plus que ce que je perdrais en le vendant à $\$1.05$; quel serait mon gain en vendant 950 verges à $\$1.43$? Quel serait le gain pour cent?

Solution : $\$1.26 - \$1.05 = \$0.21$, la perte + un gain égal à la perte + un excédent de gain de $\$0.11$.

$\$0.21 - \$0.11 = \$0.10$ = deux fois la perte.

$\$0.10 \div 2 = \0.05 , la perte.

Le drap a coûté $\$1.05 + \$0.05 = \$1.10$.

$\$0.05 + \$0.11 = \$0.16$, le gain.

$\$1.26 - \$0.16 = \$1.10$ le coût du drap.

$\$1.43 - \$1.10 = \$0.33$, le gain par verge.

$\$0.33 \div \$1.10 = 0.30 = 30\%$. *Rép.*

$\$0.33 \times 950 = \313.50 . Le gain. *Rép.*

3. Si 15 hommes travaillant $10\frac{1}{2}$ heures par jour, pendant 8 jours, peuvent enlever 966 verges cubes de terre en creusant une cave, combien faudrait-il d'hommes pour enlever 575 verges cubes, en 12 jours, travaillant $7\frac{1}{2}$ heures par jour, en supposant que pendant les 4 derniers jours le nombre d'hommes soit augmenté de quatre?

Solution : Trouvons d'abord le nombre de verges que les 4 hommes, de plus, déblayeraient en 4 journées de $7\frac{1}{2}$ heures chacune.

15 hommes, 8 jours, 10.5 heures, 966 verges.

4 hommes, 4 jours, 7.5 heures, ?

$\frac{966 \times 4 \times 4 \times 7.5}{15 \times 8 \times 10.5} = 92$ verges, ce que les 4 hommes feraient en 4 jours.

$575 - 92 = 483$ verges, quantité qui reste à déblayer par les autres hommes.

966 verges, 8 jours, 10.5 heures, 15 hommes

483 verges, 12 jours, 7.5 heures, ? hommes.

$\frac{15 \times 483 \times 8 \times 10.5}{966 \times 12 \times 7.5} = 7$ hommes. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Trouvez les facteurs de $(3x + 2y)^2 - (x - y)^2$.

Solution : $(3x + 2y)^2 - (x - y)^2 = (3x + 2y + x - y)(3x + 2y - x + y) = (4x + y)(2x + 3y)$. *Rép.*

2. Trouvez les facteurs de $x^3 + 1$.

Solution : $(x^3 + 1) = (x + 1)(x^2 - x + 1)$.

3. Trouvez les facteurs de $x^3 + y^3$.

Solution : $(x^3 + y^3) = (x + y)(x^2 - xy + y^2)$.

4. Deux cyclistes font une course d'un mille. Une première fois, A donne à B une avance de 220 verges et cependant arrive au but 50 secondes avant lui. Une deuxième fois, A donne à B une avance de 100 secondes et tous les deux arrivent ensemble. Trouvez la vitesse de chacun par heure.

Solution : Dans 1 mille il y a 1760 verges; 220 verges = $\frac{1}{8}$ de mille; B met à parcourir $(\frac{8}{8} - \frac{1}{8} =) \frac{7}{8}$ de mille 50 secondes de plus qu'A à parcourir 1 mille.

Dans 1 heure il y a 3600 secondes; 50 secondes = $\frac{1}{72}$ d'heure et 100 seconde = $\frac{1}{36}$ d'heure.

Soit x le nombre de milles par heure d'A et y le nombre de B.

$$(\frac{7}{8} \div y) - \frac{1}{x} = \frac{1}{72} \dots \dots \dots (1)$$

$$\frac{1}{y} - \frac{1}{36} = \frac{1}{x} \dots \dots \dots (2)$$

Multipliant (1) par 8 et transposant (2) on a:

$$\frac{7}{y} - \frac{8}{x} = \frac{1}{9} \dots \dots \dots (3)$$

$$\frac{1}{y} - \frac{1}{x} = \frac{1}{36} \dots \dots \dots (4)$$

Multipliant (4) par 7 on a:

$$\frac{7}{y} - \frac{7}{x} = \frac{7}{36} \dots \dots \dots (5)$$

Soustrayant (3) de (5) on a:

$$\frac{1}{x} = \frac{7}{36} - \frac{1}{9} = \frac{3}{36} = \frac{1}{12} \dots \dots \dots (6)$$

d'où $x = 12$, milles à l'heure. *Rép.*

Substituant 12 à x dans (4) on a:

$$\frac{1}{y} - \frac{1}{12} = \frac{1}{36} \dots \dots \dots (4)$$

Transposant (4) on a:

$$\frac{1}{y} = \frac{1}{36} + \frac{1}{12} = \frac{1}{9} \dots \dots \dots (7)$$

d'où $y = 9$, milles à l'heure. *Rép.*

GEOMETRIE

1. Un verger a $24\frac{2}{3}$ perches de long et $15\frac{1}{4}$ perches de large. On creuse tout autour un fossé, large de 3 pieds 9 pouces et profond de 4 pieds. On demande le coût de ce travail à raison de \$0.0175 le pied cube.

Solution : $24\frac{2}{3} \times 5\frac{1}{2} \times 3 = 407$ pieds.

$15\frac{1}{4} \times 5\frac{1}{2} \times 3 = 251\frac{5}{8}$ pieds.

Sur chaque longueur du verger le fossé aura $407 + 3\frac{3}{4} + 3\frac{3}{4} = 414\frac{1}{2}$ pieds; la somme des longueurs est $414\frac{1}{2} \times 2 = 829$.

Sur chaque largeur le fossé aura $251\frac{5}{8}$ pieds, ce qui fait pour les deux $503\frac{1}{4}$ pieds.

La longueur totale du fossé est $829 \text{ pieds} + 503\frac{1}{4} = 1332\frac{1}{4}$ pieds.

$1332\frac{1}{4} \times 3\frac{3}{4} \times 4 = 19983\frac{3}{4}$ pieds cubes, volume de la terre enlevée.

$\$0.0175 \times 19983\frac{3}{4} = 349.71\frac{9}{16}$. *Rép.*

2. La figure mentionnée dans le 2e problème du numéro de décembre n'est pas exactement un tronc de pyramide; la donnée serait plus exacte conçue de la manière suivante: La base et le haut d'une cuve sont des rectangles; les dimensions de ces rectangles sont respectivement 2 pieds sur 1 pied et 2 pieds 9 pouces sur 1 pied 9 pouces; ou 2 pieds sur 1 pied et $2\frac{3}{4}$ pieds sur $1\frac{3}{4}$ pieds. La hauteur perpendiculaire de la cuve est de 18 pouces ou $1\frac{1}{2}$ pied. Combien de gallons d'eau contiendra la cuve si un pied cube d'eau pèse 1000 onces et qu'un gallon pèse 10 livres ou 160 onces?

Solution : Le volume se trouve dans ce cas en multipliant la somme des surfaces des bases plus 4 fois la surface d'un plan moyen entre les bases par le $\frac{1}{6}$ de la hauteur.

$2 \times 1 = 2$ pieds carrés, surface de la base inférieure.

$2\frac{3}{4} \times 1\frac{3}{4} = \frac{11}{4} \times \frac{7}{4} = \frac{77}{16} = 4.8125$ pieds carrés, surface de la base supérieure.

$(2 + 2\frac{3}{4}) \div 2 = 4\frac{3}{4} \div 2 = 2\frac{3}{8}$, longueur du plan moyen.

$(1\frac{3}{4} + 1) \div 2 = 2\frac{3}{4} \div 2 = 1\frac{3}{8}$, largeur moyen.

$2\frac{3}{8} \times 1\frac{3}{8} = \frac{19}{8} \times \frac{11}{8} = \frac{209}{64} = 3\frac{17}{64}$, pieds carrés, surface du plan moyen.

$3\frac{17}{64} \times 4 = 13.0625$, pieds carrés, 4 fois la surface du plan moyen.

2 base inférieure + 13.0625, 4 fois base moyenne + 4.8125, base supérieure = 19.875, somme des bases plus 4 fois la base moyenne.

$(19.875 \times 1.5) \div 6 = 19.875 \times 0.25 = 4.96875$, pieds cubes volume de la cuve.

$(4.96875 \times 1000) \div 160 = 496.875 \div 16 = 31.054\frac{11}{16}$, gallons.

Rép.

En comparant les deux réponses on constate peu de différence.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Errata

*Session de juin 1922.—Bureau de Québec:—Académie française—Distinction:—*Bourque, Marie-Louise; Dorion, Isabelle; Lemay, Estelle; Catellier, Juliette; Tremblay, Donat; Clément, M.-Marguerite; Gagnon, Alice; Gaudreau, M.-Berthe; Campagna, Béatrice; Nadeau, Angéline; Darveau, Brigitte; Blanchet, Lucienne; Hamel, M.-Thérèse; Lamonde Albertine; Trempe, Alice; Cantin, Laurence; Lemieux, Charlotte; Richard, Irène; Carbonneau, Rollande; Gaulin, M.-Jeanne; Dion, M.-Clara-Anna; Dussault, Blandine; Cauchon, Blandine; Turgeon, Sarah; Charland, Carméline.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LA SAINTE-ENFANCE DANS LES ÉCOLES

Le Bureau de l'Œuvre de la Sainte-Enfance du diocèse de Québec vous a adressé, au début de l'année scolaire, un tableau destiné à enregistrer les offrandes de vos élèves. De nombreuses lettres sont venues, en retour, dire tout le bien que l'on espérait de ce nouveau moyen d'émulation. Le tableau, placé à portée de vue sur le mur de chaque classe, parle aux enfants d'une façon bien éloquente. Il leur dit le sort si malheureux des petits païens dont ils voient des photographies; il leur dit encore à sa manière que le sacrifice de quelques sous rachèterait de ces âmes et leur ouvrirait les portes du paradis. Chaque mois, lorsque l'élève vient déposer son obole pour la Sainte-Enfance, le maître ou la maîtresse marque au tableau— quel beau tableau d'honneur que celui de l'Enfant Jésus!—le montant apporté, montant qui s'ajoute aux sommes déjà offertes depuis septembre et qui causera peut-être, à la fin des dix mois scolaires, une surprise des plus agréables à l'enfant généreux et aux bébés chinois.

Nous prions donc MM. les Instituteurs et Mlles les Institutrices de garder dans leur classe, *toute l'année*, et à portée des enfants, pour les encourager par la vue de leur travail, ce tableau de la Sainte-Enfance. Ce n'est *qu'au mois de juin* que les noms des élèves doivent être envoyés au Bureau diocésain avec toute balance de recettes.

Vous avez dû recevoir directement du Bureau ou par l'entremise de Monsieur le Curé, ou de Monsieur le Secrétaire, un numéro des annales canadiennes de la Sainte-Enfance. C'est pour reconnaître le dévouement et les générosités admirables à l'Œuvre des personnes religieuses et laïques vouées à l'enseignement, que ce second numéro a été publié cette année. Les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, chargées dans plusieurs diocèses du Canada du travail de l'Association de la Sainte-Enfance, constatent avec beaucoup de consolations que l'appui si nécessaire au développement de l'Œuvre leur est largement donné; aussi désirent-elles exprimer leur vive gratitude à tous ceux qui s'intéressent à cette croisade si méritoire du baptême des petits enfants païens.

Il pourrait se faire, pour une raison ou pour une autre, que les annales ou tableaux ne parviennent pas à destination. L'on rendrait un véritable service à l'Œuvre, si l'on voulait bien s'adresser pour en recevoir, soit à Monsieur le Curé ou à Monsieur le Secrétaire dans chaque paroisse, ou encore au Bureau diocésain de l'Association, 4, rue Simard, Québec.

Nous demanderions, en terminant, qu'on veuille bien faire circuler dans les familles les exemplaires des annales. S'ils sont renseignés sur le bien immense qu'ils peuvent faire par le moyen de cette Œuvre de la Sainte-Enfance, parents et enfants voudront se faire apôtres et travailler ainsi à la diffusion de cette Association si belle, si riche en résultats pour la gloire de Dieu et de la religion catholique.

COMMUNIQUÉ.

L'ENCYCLIQUE PONTIFICALE

La première Encyclique de S. S. Pie XI a créé une profonde impression dans le monde entier. Nous en recommandons la lecture aux éducateurs de la jeunesse catholique: on y trouve les remèdes nécessaires aux maux de notre époque troublée. Parmi ces maux, le Pape signale la *lutte des classes*, le déclin moral (modes, danses, théâtres), l'éloignement de la Société de Dieu et de Jésus-Christ. Pie XI indique aussi avec bonheur les *signes d'espérance* qui sont un gage du retour des nations à l'Église de Jésus-Christ.

Inspirons aux enfants une profonde affection envers le Pape, pour qui ils doivent prier chaque jour.

LA LIBRAIRIE DES ÉCOLES

MAISON FONDÉE EN 1865

LIBRAIRIE LANGLAIS, Limitée

LIBRAIRE - ÉDITEUR - IMPORTATEUR

GROS ET DETAIL

177 RUE ST-JOSEPH, :-: :-: QUEBEC

PRIX AVANTAGEUX—CONDITIONS FACILES

LIBRAIRIE AYANT LE PLUS GRAND CHOIX DE MATÉRIEL ET FOURNITURES SCOLAIRES

LIVRES ET BLANCS LEGAUX—de toutes sortes pour secrétaire-trésorier de municipalités.

LIVRES CLASSIQUES—Nous vendons tous les livres approuvés pour les écoles.

CARTES GEOGRAPHIQUES ET GLOBES TERRESTRES—Un très grand choix nous en faisons une spécialité.

TABLEAUX NOIRS ET TOILE ARDOISÉE—Le tableau noir **HYLOPLATE**, est spécialement recommandé pour les écoles, supérieur à tous les autres tableaux, exigez la marque **HYLOPLATE**. Nous avons le vernis pour ces tableaux.

TABLEAUX DE MUSÉE SCOLAIRE—Pour leçons de choses.

TABLEAUX D'HISTOIRE SAINTE—Ancien et nouveau Testament.

TABLEAUX DE CATECHISME—Avec explications.

TABLEAUX FIGURATIFS DE MUSIQUE—39 x 59 pouces sur toile.

TABLEAUX DE FRACTIONS ET DE LECTURE—Par Lippens.

MOBILIER SCOLAIRE—Nous nous occupons spécialement de meubler les écoles; nous avons les meilleures marques de pupitres tels que: **PEERLESS**, **IMPERIAL**, **HARVARD**, aussi tribunes et chaises pour professeurs. Prix défiant toute compétition.

FONTAINES A ROBINET—Avec ou sans filtre de 3, 4, 6 et 10 gallons, pour remplacer les chaudières ordinaires sans couvercle. Ces fontaines tout en étant hygiéniques, conservent l'eau fraîche. Demandez nos prix.

CLOCHES POUR ÉCOLES—Dans les poids de 160, 200, 250 livres avec monture et accessoires aux prix de 10 cts la livre.

TOILES POUR CHASSIS (Stores)—de toutes grandeurs, à des prix spéciaux.

DESSIN—Demandez le nouveau cahier à dessin, avec feuilles perforées, spécialement recommandé, grandeur 7 x 10½, 56 pages, à 45 cts la doz. Le crayon de couleurs (crayograph No 9) chaque boîte contenant 8 crayons variés à 50 cts la doz.

AUSSI : Modèles de dessin pour peinture à l'huile, images, bons points en feuilles, boîtes de compas, boîtes de peinture, livres de prières, objets religieux de toutes sortes.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

DEPARTEMENT SPÉCIAL POUR LES COMMANDES RECUES PAR LA MALLE

Vivez de vos rentes

La douce perspective d'être rentier est mise à la portée des institutrices et des instituteurs, avec notre système de rente éprouvé en France, en Belgique, en Espagne et en maints autres pays.

" Pour la modique somme de cinquante sous par mois et une piastre et cinquante par année, vous achetez deux pensions des Prévoyants du Canada, la plus puissante Compagnie du genre au pays ".

Hommes, femmes, enfants sont admis aux mêmes conditions.

Demandez nos brochures explicatives gratuites.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

Siège Social :

126, rue St-Pierre -:- Québec.

MESSIEURS LES SECRETAIRES-TRESORIERES, veuillez scrupuleusement à ce que chacune de vos écoles conserve d'une façon soigneuse **l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE** qui leur est adressé gratuitement par le gouvernement provincial. Complétez-leur les séries et faites relier.

ENVOYEZ-MOI votre **LISTE DE FASCICULES MANQUANTS** et je la complèterai à raison de 25 cents l'unité. Je puis également, afin d'éviter des frais de transport inutiles, me charger de la reliure de vos séries et à un prix absolument raisonnable.

J.-R. PARADIS, case postale 636, H.-V., Québec.